

## **Avertissement à l'égard de l'information prospective**

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective. Ces énoncés prospectifs ne reposent pas sur des faits passés mais représentent plutôt nos prévisions, nos estimations ou nos projections relatives aux résultats et aux activités futurs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation d'expressions comme « croire », « prévoir », « anticiper », « pouvoir », « entendre », « estimer », « planifier », « projeter », « probable », « devrait », « pourrait » et d'autres termes ou expressions analogues. Ces énoncés ne garantissent pas le rendement futur et, de par leur nature, comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses qu'il est difficile de prévoir et susceptibles de faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations diffèrent sensiblement des résultats, du rendement et ou des réalisations dont il peut être question dans ces énoncés prospectifs. Nous ne pouvons offrir aucune garantie quant à la réalisation de nos attentes, estimations et projections.

De nombreux facteurs importants peuvent faire en sorte que nos résultats, notre rendement ou nos réalisations diffèrent sensiblement des résultats, du rendement ou des réalisations dont il peut être question dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs incluent, sans s'y limiter, les facteurs suivants présentés en détail dans notre supplément de prospectus daté du 27 mai 2009, dans notre notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 et dans notre circulaire d'information de la direction datée du 23 mars 2009 :

- le ralentissement de l'économie à l'échelle mondiale;
- notre capacité d'obtenir, de renouveler ou de conserver certains permis et approbations;
- nos obligations financières quant au paiement des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture de nos décharges;
- les exigences quant à l'obtention de cautionnements ou d'un certain rendement, de lettres de crédit et d'assurance;
- les clauses restrictives et autres exigences relatives à nos instruments d'emprunt;
- notre capacité à mettre en œuvre notre stratégie d'acquisition;
- la hausse des exigences en matière de capital en fonction des acquisitions futures;
- notre capacité à gérer la croissance de nos activités;
- la perte de contrats;
- la dépendance envers les clients qui sont des entreprises de services d'élimination;
- la concentration géographique et la concentration de la clientèle;
- les questions liées à la main d'œuvre et à l'emploi;
- les fluctuations du prix du carburant;
- la dépendance envers le personnel clé;
- la perte de valeur de nos actifs;
- les pertes non assurées et sous-assurées;
- les exigences sévères des lois et des règlements gouvernementaux applicables et la possibilité de modifications de celles-ci;
- notre conformité avec les règlements environnementaux;
- les passifs découlant de la contamination par des matières dangereuses;
- les règlements sur les changements climatiques;
- la concurrence;
- les exigences des gouvernements des provinces, des états ou des localités qui font la promotion de solutions de rechange à l'enfouissement des déchets;
- les ententes de gouvernance aux termes desquelles certains détenteurs de participations pourraient exercer un contrôle sur nous;
- l'exposition au risque de change;
- l'utilisation d'estimations comptable et de jugement;
- l'adoption de nouvelles normes comptables;
- les lacunes possibles de notre contrôle interne sur l'information financière et de nos contrôles et procédures de présentation de l'information.

La liste de facteurs précédente est fournie à titre d'exemple et ne se veut aucunement exhaustive. Tous les énoncés prospectifs doivent être évalués en tenant compte de leur nature incertaine. Tous les énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion sont visés par cet avertissement. Les énoncés prospectifs que contient le présent rapport de gestion ne sont valides qu'en date du rapport de gestion, et nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif à la suite d'événements futurs ou d'autres faits nouveaux, à moins que la loi ne l'exige.

## **Aperçu de l'industrie et de la société**

L'industrie nord-américaine de la gestion des déchets solides non dangereux a généré un bénéfice d'environ 60 G\$ en 2008. Sept sociétés ouvertes produisent environ 40 % de ce bénéfice, alors que des sociétés privées et des autorités gouvernementales produisent la tranche résiduelle. Bien qu'elle demeure fragmentée, l'industrie de la gestion des déchets solides non dangereux a fait l'objet d'importantes activités de consolidation et d'intégration, tant au Canada qu'aux États-Unis. Nous sommes d'avis que cette consolidation se poursuivra alors que les plus importantes sociétés tenteront de réaliser de plus grandes économies d'échelle et que les plus petites sociétés quitteront l'industrie en raison des pressions exercées sur les prix par les facteurs suivants : la fermeture de décharges par suite de modifications réglementaires; la réglementation environnementale sévère; les mesures pour faire respecter la réglementation; les coûts liés à la conformité; le coût du capital.

Nous sommes l'une des plus importantes entreprises nord-américaines fournissant des services complets de gestion des déchets, tels que des services de collecte et de décharge de déchets solides non dangereux, pour des clients commerciaux, industriels, municipaux et résidentiels de dix États et du district de Columbia, aux États-Unis, ainsi que de cinq provinces canadiennes. Nous offrons des services à plus de 1,8 million de clients, et nos actifs de collecte et de décharge sont intégrés verticalement.

Nos secteurs américains du sud et du nord-est (collectivement « le secteur américain » ou « les secteurs américains ») exercent leurs activités sous la marque IESI et offrent des services verticalement intégrés de collecte et de décharge des déchets dans deux régions géographiques, soit le sud, qui est constitué de diverses zones de service au Texas, en Louisiane, en Oklahoma, en Arkansas, au Mississippi et au Missouri, et le nord-est, qui est constitué de diverses zones de service dans les États de New York, du New Jersey, de la Pennsylvanie et du Maryland, et dans le district de Columbia. Nos secteurs américains offrent des services dans 39 marchés américains et exploitent 17 décharges, 28 stations de transfert, 11 installations de récupération de matières et une activité de transport.

Notre secteur canadien exerce ses activités sous la marque BFI Canada et est la deuxième entreprise en importance au Canada fournissant des services complets de gestion de déchets, tels que des services verticalement intégrés de collecte et de décharge de déchets, dans les provinces de la Colombie-Britannique, d'Alberta, du Manitoba, d'Ontario et de Québec. Ce secteur offre des services dans vingt marchés canadiens et exploite cinq décharges, six stations de transfert, neuf installations de récupération de matières ainsi qu'une centrale de transformation des gaz d'enfouissement en électricité.

## **Changement de la monnaie de présentation et des principes comptables généralement reconnus**

Dans le cadre de notre inscription à la Bourse de New York (« NYSE ») et de notre appel public à l'épargne aux États-Unis, nous avons choisi de présenter nos résultats financiers en dollars américains. Par conséquent, toutes les informations financières comparatives contenues dans le présent rapport de gestion qui étaient présentées en milliers de dollars canadiens ont été converties en dollars américains, sauf indication contraire.

Le fait de présenter notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés en dollars américains améliore la comparabilité de nos informations financières avec celles de nos pairs et réduit les variations des montants présentés, car une part importante de nos activités sont exercées aux États-Unis et sont libellées en dollars américains, et une part importante de nos actifs et de nos passifs sont également libellés en dollars américains.

Nous avons de plus choisi de présenter nos résultats financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») dans le but d'améliorer la comparabilité de nos informations financières avec celles de nos pairs, qui sont pour la plupart des sociétés ouvertes américaines.

Bien que nous ayons choisi de présenter nos résultats conformément aux PCGR des États-Unis et en dollars américains, nous demeurons une entité ayant son siège au Canada, et notre monnaie de fonctionnement est le dollar canadien. Notre situation financière, nos résultats d'exploitation, nos flux de trésorerie et nos capitaux propres sont initialement consolidés en dollars canadiens. Nos actifs et passifs sont par la suite convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie sont convertis en dollars américains selon le taux de change moyen en vigueur pour la période visée. Les ajustements de conversion qui en découlent sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu.

## Conversion

En vertu du plan d'arrangement, la conversion du Fonds de revenu BFI Canada (le « Fonds ») d'une fiducie de revenu à une société par actions s'est soldée par l'attribution aux porteurs de parts du Fonds de une action ordinaire de BFI Canada Ltd., le prédécesseur de IESI-BFC Ltd. (la « société »), par part de fiducie détenue en date de la conversion, soit le 1<sup>er</sup> octobre 2008. La part de catégorie A détenue par IESI Corporation (« IESI ») a été rachetée par le Fonds pour la somme de 10 \$ CA, et IESI a souscrit 11 137 actions spéciales à droit de vote, émises par la société, en contrepartie d'un versement en espèces de 10 \$ CA. Les actions privilégiées de participation (les « APP ») émises par IESI demeurent en circulation et échangeables contre des actions ordinaires de la société, selon un ratio de une pour une, au lieu de l'être contre des parts du Fonds. Ces échanges ne constituent pas un changement de contrôle. Par conséquent, les états financiers consolidés de la société ont été préparés selon la méthode de comptabilisation de la continuité des intérêts communs. À l'exception du bilan consolidé au 31 décembre 2008, les chiffres correspondants figurant aux présentes sont ceux du Fonds.

## Introduction

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation consolidés de la société pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009 et a été rédigé à l'aide de l'ensemble des renseignements disponibles jusqu'au 29 juillet 2009. Aux fins du rapport de gestion, le terme « société » se rapporte à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la société et du Fonds, ainsi que de leurs filiales respectives, pour toutes les périodes couvertes par les présentes. Tous les montants sont exprimés en dollars américains, à moins d'indication contraire. Les états financiers consolidés intermédiaires (les « états financiers ») de la société ont été préparés conformément aux PCGR des États-Unis qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires. Ce rapport doit être lu à la lumière des états financiers de la société, incluant les notes complémentaires, et des rapports de gestion du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2008 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, y compris les états financiers redéposés qui incluent un rapprochement des PCGR du Canada et des PCGR des États-Unis pour les deux périodes, déposés sur les sites [www.sec.gov](http://www.sec.gov) et [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## Taux de change

*(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf indication contraire.)*

Dans le cadre de notre inscription en bourse aux États-Unis menée à terme en juin 2009, nous avons choisi de présenter nos résultats financiers en dollars américains. Cependant, notre monnaie de fonctionnement demeure le dollar canadien. Par conséquent, nos résultats d'exploitation aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens selon la méthode du taux courant en vertu de laquelle le taux de change moyen en vigueur entre le dollar canadien et le dollar américain pendant la période visée est appliqué. Les actifs et les passifs aux États-Unis sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les écarts de conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu et sont uniquement compris dans le calcul du bénéfice net lorsqu'une diminution de l'investissement de la société dans ses établissements étrangers survient.

Une fois que nos états financiers sont convertis en dollars canadiens, nos résultats d'exploitation et notre état des flux de trésorerie sont convertis en dollars américains selon le taux de change moyen en vigueur entre le dollar américain et le dollar canadien pour la période visée. Nos actifs et passifs consolidés sont convertis en dollars américains selon le taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé.

Notre situation financière et nos résultats d'exploitation consolidés ont été convertis en dollars américains au moyen des taux de change suivants :

	2009			2008		
	Bilan consolidé	États consolidés des résultats et du résultat étendu		Bilan consolidé	États consolidés des résultats et du résultat étendu	
	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative	Actuel	Moyen	Moyenne cumulative
<b>31 décembre</b>				0,817 \$		0,937 \$
<b>31 mars</b>	0,794 \$	0,803 \$	0,803 \$	0,973 \$	0,996 \$	0,996 \$
<b>30 juin</b>	0,860 \$	0,857 \$	0,829 \$	0,982 \$	0,990 \$	0,993 \$

### Incidence du taux de change sur les résultats consolidés

Les tableaux suivants ont été préparés pour aider les lecteurs à évaluer l'incidence du taux de change sur les principaux résultats consolidés pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009.

	Trimestres terminés les				
	30 juin 2008 (non vérifié)	30 juin 2009 (non vérifié)	30 juin 2009 (non vérifié)	30 juin 2009 (non vérifié)	30 juin 2009 (non vérifié)
	(données présentées)	(Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation)	(Taux de change stable par rapport à la période comparative)	(Incidence du taux de change)	(données présentées)
<b>État consolidé des résultats</b>					
Produits	277 613 \$	(9 676) \$	267 937 \$	(14 237) \$	253 700 \$
Charges d'exploitation	168 745	(12 813)	155 932	(7 335)	148 597
Frais de vente, généraux et administratifs	31 881	2 587	34 468	(1 868)	32 600
Amortissement	45 658	(2 430)	43 228	(2 074)	41 154
Bénéfice d'exploitation	31 329	2 980	34 309	(2 960)	31 349
Intérêts sur la dette à long terme	13 015	(3 880)	9 135	(369)	8 766
(Gain net) perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(126)	147	21	(2)	19
Perte nette de change	1	92	93	-	93
Gain net sur les instruments financiers	(5 485)	3 778	(1 707)	6	(1 701)
Coûts liés à la conversion	-	138	138	(23)	115
Autres charges	26	9	35	-	35
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	23 898	2 696	26 594	(2 572)	24 022
Charge d'impôts nette	6 454	3 358	9 812	(895)	8 917
Bénéfice net	17 444 \$	(662) \$	16 782 \$	(1 677) \$	15 105 \$
<b>BAIIA<sup>(A)</sup></b>	76 987 \$	550 \$	77 537 \$	(5 034) \$	72 503 \$
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup></b>	25 114 \$	(865) \$	24 249 \$	(2 773) \$	21 476 \$

	Semestres terminés les				
	30 juin 2008	30 juin 2009	30 juin 2009	30 juin 2009	30 juin 2009
	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)	(non vérifié)
	(données présentées)	(Croissance interne, acquisitions et autres variations sans effet sur l'exploitation)	(Taux de change stable par rapport à la période comparative)	(Incidence du taux de change)	(données présentées)
<b>État consolidé des résultats</b>					
Produits	520 962 \$	(12 080) \$	508 882 \$	(31 289) \$	477 593 \$
Charges d'exploitation	315 292	(19 322)	295 970	(16 196)	279 774
Frais de vente, généraux et administratifs	60 408	6 572	66 980	(4 303)	62 677
Amortissement	88 369	(4 816)	83 553	(4 797)	78 756
Bénéfice d'exploitation	56 893	5 486	62 379	(5 993)	56 386
Intérêts sur la dette à long terme	26 744	(7 368)	19 376	(981)	18 395
Gain net à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges	(86)	(48)	(134)	19	(115)
(Gain net) perte nette de change	(620)	790	170	7	177
Perte nette (gain net) sur les instruments financiers	3 525	(4 683)	(1 158)	(13)	(1 171)
Coûts liés à la conversion	-	138	138	(23)	115
Autres charges	57	8	65	-	65
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	27 273	16 649	43 922	(5 002)	38 920
Charge d'impôts nette	(1 493)	17 379	15 886	(1 710)	14 176
Bénéfice net	28 766 \$	(730)	28 036 \$	(3 292) \$	24 744 \$
<b>BAIIA<sup>(A)</sup></b>	145 262 \$	670 \$	145 932 \$	(10 790) \$	135 142 \$
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup></b>	56 668 \$	1 125 \$	57 793 \$	(5 693) \$	52 100 \$

## Revue de l'exploitation – Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains sauf indication contraire.)

Nous exerçons nos activités aux États-Unis et au Canada. Ainsi, une partie de nos résultats d'exploitation sont libellés en dollars canadiens. Se reporter à la rubrique « Taux de change » du présent rapport de gestion pour plus de détails, notamment en ce qui concerne l'incidence des taux de change sur nos résultats d'exploitation des périodes antérieures.

### Produits

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	<b>253 700 \$</b>	277 613 \$	(23 913) \$	<b>477 593 \$</b>	520 962 \$	(43 369) \$
Canada	<b>87 188 \$</b>	99 807 \$	(12 619) \$	<b>158 171 \$</b>	185 225 \$	(27 054) \$
É.-U. – sud	<b>83 899 \$</b>	87 392 \$	(3 493) \$	<b>163 946 \$</b>	166 882 \$	(2 936) \$
É.-U. – nord-est	<b>82 613 \$</b>	90 414 \$	(7 801) \$	<b>155 476 \$</b>	168 855 \$	(13 379) \$

### Produits bruts par type de service

	Trimestre terminé le 30 juin 2009			
	Canada – en dollars canadiens	Canada – pourcentage des produits bruts	É.-U.	É.-U. – pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	<b>39 867 \$</b>	<b>33,3 %</b>	<b>46 130 \$</b>	<b>23,8 %</b>
Services à des clients industriels	<b>19 746</b>	<b>16,5 %</b>	<b>26 557</b>	<b>13,7 %</b>
Services à des clients résidentiels	<b>15 933</b>	<b>13,3 %</b>	<b>38 908</b>	<b>20,1 %</b>
Transfert et mise en décharge	<b>33 809</b>	<b>28,2 %</b>	<b>74 192</b>	<b>38,3 %</b>
Recyclage et autres	<b>10 512</b>	<b>8,7 %</b>	<b>8 048</b>	<b>4,1 %</b>
Produits bruts	<b>119 867</b>	<b>100,0 %</b>	<b>193 835</b>	<b>100,0 %</b>
Montants intersociétés	<b>(17 477)</b>		<b>(27 323)</b>	
Produits	<b>102 390 \$</b>		<b>166 512 \$</b>	

	Semestre terminé le 30 juin 2009			
	Canada – en dollars canadiens	Canada – pourcentage des produits bruts	É.-U.	É.-U. – pourcentage des produits bruts
Services à des clients commerciaux	<b>78 621 \$</b>	<b>36,0 %</b>	<b>92 025 \$</b>	<b>24,8 %</b>
Services à des clients industriels	<b>36 776</b>	<b>16,8 %</b>	<b>51 662</b>	<b>13,9 %</b>
Services à des clients résidentiels	<b>29 818</b>	<b>13,6 %</b>	<b>76 833</b>	<b>20,7 %</b>
Transfert et mise en décharge	<b>57 651</b>	<b>26,4 %</b>	<b>135 696</b>	<b>36,6 %</b>
Recyclage et autres	<b>15 759</b>	<b>7,2 %</b>	<b>14 631</b>	<b>4,0 %</b>
Produits bruts	<b>218 625</b>	<b>100,0 %</b>	<b>370 847</b>	<b>100,0 %</b>
Montants intersociétés	<b>(27 839)</b>		<b>(51 425)</b>	
Produits	<b>190 786 \$</b>		<b>319 422 \$</b>	

*Éléments de la croissance des produits bruts – en pourcentages et excluant les taux de change*

	Trimestre terminé le 30 juin 2009		Semestre terminé le 30 juin 2009	
	Canada	É.-U.	Canada	É.-U.
<i>Prix</i>				
Prix de base	3,3	2,4	3,5	2,6
Surcharges liées au carburant	(1,1)	(3,0)	(0,8)	(2,1)
Recyclage et autres	(0,4)	(2,4)	(0,6)	(2,5)
Prix total	1,8	(3,0)	2,1	(2,0)
<i>Volume</i>	(1,1)	(4,4)	(1,6)	(4,4)
Croissance interne totale	0,7	(7,4)	0,5	(6,4)
<i>Acquisitions</i>	1,5	2,1	2,5	2,1
<i>Croissance totale des produits bruts</i>	2,2	(5,3)	3,0	(4,3)

*Pour le trimestre*

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 16 800 \$, l'augmentation des produits bruts du secteur canadien s'explique principalement par l'augmentation des prix de base et des acquisitions d'environ 3 800 \$ et 1 700 \$, respectivement. L'augmentation des prix de base comprend une reprise par rapport aux diminutions des prix des marchandises et du recyclage. La diminution des surcharges liées au carburant est attribuable à la diminution comparative des prix du carburant, alors que la diminution comparative attribuable au volume des collectes, d'environ 1 300 \$, s'explique principalement par une diminution de la collecte de déchets industriels.

Les produits bruts du secteur du sud des États-Unis ont diminué d'environ 3 100 \$. La diminution comparative des surcharges liées au carburant, d'environ 5 100 \$, a été partiellement contrebalancée par la croissance des prix de base, qui s'est chiffrée à 2 700 \$. La diminution des surcharges liées au carburant est attribuable à la diminution comparative des prix du carburant. La diminution des volumes de construction et de démolition a également été un facteur de la diminution des produits bruts et a été partiellement contrebalancée par l'apport des acquisitions, d'environ 1 700 \$.

Les produits bruts du secteur du nord-est des États-Unis ont diminué d'environ 7 700 \$. La diminution des volumes de collecte de déchets industriels compte pour environ 7 000 \$ de la diminution comparative, alors que la diminution des prix du recyclage et autres a compté pour un montant additionnel d'environ 4 500 \$ de la diminution dans ce secteur. Les acquisitions, d'environ 2 600 \$, conjuguées à l'augmentation des prix de base, d'environ 2 100 \$, ont partiellement contrebalancé les éléments précédents. La tranche résiduelle de la variation a trait à la diminution des surcharges liées au carburant. Nous sommes encouragés par la stabilisation de nos résultats dans le secteur du nord-est des États-Unis.

*Pour le semestre*

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 35 900 \$, l'augmentation des produits bruts du secteur canadien s'explique principalement par l'augmentation des prix de base, des acquisitions et des surcharges liées au carburant. Ces augmentations s'expliquent par les mêmes facteurs que pour le trimestre. La diminution des volumes s'explique en partie par la diminution des volumes de déchets de tiers acceptés dans nos décharges. La tranche résiduelle de la variation a trait à la diminution des prix du recyclage et autres.

Les produits bruts du secteur du sud des États-Unis ont diminué d'environ 2 500 \$. La diminution cumulative annuelle comparative des surcharges liées au carburant, d'environ 6 900 \$, a surpassé la forte augmentation des prix de base de 5 800 \$. Les diminutions des volumes de construction et de démolition, d'environ 2 400 \$, et des prix du recyclage et autres ont également été des facteurs de la diminution des produits bruts et ont été partiellement contrebalancées par l'apport des acquisitions, d'environ 1 800 \$.

Les produits bruts du secteur du nord-est des États-Unis ont diminué d'environ 14 200 \$. La diminution des volumes de collecte de déchets industriels et de transfert compte pour environ 14 100 \$ de la diminution comparative, alors que la diminution des prix du recyclage et autres a compté pour un montant additionnel d'environ 8 700 \$ de la diminution dans ce secteur. Les acquisitions, d'environ 6 400 \$, conjuguées à l'augmentation des prix de base, d'environ 3 400 \$, ont partiellement contrebalancé les éléments précédents.

## Charges d'exploitation

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	<b>148 597 \$</b>	168 745 \$	(20 148) \$	<b>279 774 \$</b>	315 292 \$	(35 518) \$
Canada	<b>44 987 \$</b>	54 226 \$	(9 239) \$	<b>81 875 \$</b>	100 580 \$	(18 705) \$
É.-U. – sud	<b>52 015 \$</b>	55 798 \$	(3 783) \$	<b>99 837 \$</b>	106 990 \$	(7 153) \$
É.-U. – nord-est	<b>51 595 \$</b>	58 721 \$	(7 126) \$	<b>98 062 \$</b>	107 722 \$	(9 660) \$

### Pour le trimestre

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 7 300 \$, la diminution des charges d'exploitation du secteur canadien s'explique par une diminution des frais d'exploitation des véhicules, en grande partie attribuable à une diminution des prix comparatifs du carburant. La tranche résiduelle de la variation a principalement trait à l'augmentation des charges liées à la main-d'œuvre découlant en partie des acquisitions.

La diminution des prix du carburant est le principal facteur de la diminution des charges d'exploitation de notre secteur du sud des États-Unis. Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts liés aux réclamations d'assurance. La diminution des frais de mise en décharge, des frais de transport et des frais d'exploitation des véhicules s'avère le principal facteur de la diminution comparative d'environ 7 100 \$ pour notre secteur du nord-est des États-Unis. La diminution des frais de mise en décharge s'explique en grande partie par le ralentissement économique dans cette région, alors que la diminution des frais de transport et des frais d'exploitation des véhicules s'explique par la diminution comparative des prix du carburant.

### Pour le semestre

Les fluctuations du change sont à l'origine d'une tranche d'environ 16 200 \$ de la diminution des charges d'exploitation du secteur canadien depuis le début de l'exercice. La diminution des prix du carburant explique également en partie la diminution des charges d'exploitation du secteur canadien et a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des charges liées à la main-d'œuvre découlant en partie des acquisitions.

Depuis le début de l'exercice, notre secteur du sud des États-Unis a profité d'une diminution des prix du carburant, laquelle s'est traduite par une diminution des frais d'exploitation des véhicules. La tranche résiduelle de la variation a trait à l'augmentation des coûts liés aux réclamations d'assurance. La diminution des charges d'exploitation depuis le début de l'exercice pour notre secteur du nord-est des États-Unis s'explique par les mêmes facteurs que pour le trimestre. La diminution des frais de mise en décharge et des frais de transport d'une période à l'autre s'est chiffrée à 8 600 \$. La tranche résiduelle de la variation a trait à la diminution des frais d'exploitation des véhicules.

## Frais de vente, généraux et administratifs

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	<b>32 600 \$</b>	31 881 \$	719 \$	<b>62 677 \$</b>	60 408 \$	2 269 \$
Canada	<b>11 617 \$</b>	11 693 \$	(76) \$	<b>21 755 \$</b>	21 925 \$	(170) \$
É.-U. – sud	<b>11 165 \$</b>	10 963 \$	202 \$	<b>22 298 \$</b>	20 911 \$	1 387 \$
É.-U. – nord-est	<b>9 818 \$</b>	9 225 \$	593 \$	<b>18 624 \$</b>	17 572 \$	1 052 \$

### Pour le trimestre

Les frais de vente, généraux et administratifs du secteur canadien sont demeurés essentiellement stables. Cependant, l'incidence du change s'est traduite par une diminution d'environ 1 900 \$ des frais de vente, généraux et administratifs, laquelle a été contrebalancée dans sa presque totalité par l'augmentation des salaires découlant de l'augmentation du personnel de vente.

L'augmentation des honoraires professionnels est le principal facteur de la hausse des frais de vente, généraux et administratifs pour les secteurs du sud et du nord-est des États-Unis, conjuguée à l'augmentation des charges salariales découlant de l'augmentation du personnel de vente.

### Pour le semestre

La variation des frais de vente, généraux et administratifs, pour tous les secteurs, s'explique par les mêmes facteurs que pour le trimestre, à l'exception d'une augmentation découlant de la variation de la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans notre secteur canadien, pour environ 1 000 \$.

### Amortissement

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	41 154 \$	45 658 \$	(4 504) \$	78 756 \$	88 369 \$	(9 613) \$
Canada	12 918 \$	15 441 \$	(2 523) \$	24 251 \$	28 987 \$	(4 736) \$
É.-U. – sud	12 252 \$	12 638 \$	(386) \$	23 663 \$	24 867 \$	(1 204) \$
É.-U. – nord-est	15 984 \$	17 579 \$	(1 595) \$	30 842 \$	34 515 \$	(3 673) \$

### Pour le trimestre et le semestre

Les fluctuations du change sont à l'origine de tranches d'environ 2 100 \$ et 4 800 \$ de la diminution de l'amortissement enregistrées par le secteur canadien pour le trimestre et le semestre, respectivement. La diminution pour la période considérée est imputable à des actifs incorporels entièrement amortis, en grande partie contrebalancés par la hausse de l'amortissement des immobilisations. Les acquisitions ainsi que les investissements de remplacement et de croissance sont les principaux facteurs de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations.

Notre secteur des États-Unis a également enregistré une diminution de l'amortissement, laquelle s'explique principalement par une diminution des taux d'amortissement des décharges. La diminution de l'amortissement s'explique principalement par les modifications apportées aux estimations à l'égard de la capacité d'enfouissement autorisée future pour notre décharge de Seneca Meadows.

### Intérêts sur la dette à long terme

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	8 766 \$	13 015 \$	(4 249) \$	18 395 \$	26 744 \$	(8 349) \$
Canada	2 412 \$	2 808 \$	(396) \$	4 955 \$	5 652 \$	(697) \$
É.-U.	6 354 \$	10 207 \$	(3 853) \$	13 440 \$	21 092 \$	(7 652) \$

### Pour le trimestre et le semestre

Pour le secteur canadien, l'augmentation comparative des emprunts a été entièrement contrebalancée par une diminution des coûts d'emprunt sur les emprunts à taux variable. Les emprunts du secteur canadien ont augmenté pour répondre aux besoins liés aux acquisitions, à la croissance interne, aux apports de capital à IESI en 2008 et à notre décision d'absorber une plus grande partie des distributions et des dividendes que nous avons versés aux porteurs de parts et aux actionnaires en 2008 et en 2009.

La diminution des intérêts sur la dette à long terme du secteur américain est attribuable à une diminution des coûts d'emprunt sur les emprunts à taux variable conjuguée à une diminution des emprunts à long terme. La diminution des emprunts à long terme est principalement attribuable à des remboursements sur ceux-ci au moyen du produit net tiré du placement d'actions de la société en juin et en mars 2009 et d'apports en capital de notre secteur canadien en 2008.

### Perte nette (gain net) à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	19 \$	(126) \$	145 \$	(115) \$	(86) \$	(29) \$
Canada	(10) \$	(232) \$	222 \$	(94) \$	(235) \$	141 \$
É.-U.	29 \$	106 \$	(77) \$	(21) \$	149 \$	(170) \$

*Pour le trimestre et le semestre*

En 2009, la cession de matériel au Canada et aux États-Unis et de certains actifs liés aux décharges du secteur du sud des États-Unis a donné lieu à une perte nette (un gain net) à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges.

En 2008, la cession de matériel au Canada et aux États-Unis a donné lieu à une perte nette (un gain net) à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges.

**Perte nette (gain net) de change**

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	93 \$	1 \$	92 \$	177 \$	(620) \$	797 \$
Canada	(4) \$	- \$	(4) \$	(30) \$	(5) \$	(25) \$
É.-U.	97 \$	1 \$	96 \$	207 \$	(615) \$	822 \$

*Pour le trimestre et le semestre*

En 2008, les gains nets de change avaient trait surtout aux gains réalisés lors du règlement de conventions de couverture de change. Ces conventions sont arrivées à échéance en février 2008.

**(Gain net) perte nette sur instruments financiers**

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	(1 701) \$	(5 485) \$	3 784 \$	(1 171) \$	3 525 \$	(4 696) \$
Canada	(7) \$	(55) \$	48 \$	72 \$	(33) \$	105 \$
É.-U.	(1 694) \$	(5 430) \$	3 736 \$	(1 243) \$	3 558 \$	(4 801) \$

*Pour le trimestre et le semestre*

En 2008 et en 2009, les gains et pertes du secteur canadien découlent des variations de la juste valeur des coûts liés aux activités d'après-fermeture des décharges capitalisés.

Les gains et pertes du secteur américain en 2008 et en 2009 découlent principalement des variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt.

**Coûts liés à la conversion**

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	115 \$	- \$	115 \$	115 \$	- \$	115 \$
Canada	115 \$	- \$	115 \$	115 \$	- \$	115 \$
É.-U.	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

*Pour le trimestre et le semestre*

Les coûts liés à la conversion ont trait aux honoraires professionnels engagés dans le cadre de la liquidation finale du Fonds et de Ridge Landfill Trust.

**Autres charges**

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	35 \$	26 \$	9 \$	65 \$	57 \$	8 \$
Canada	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
É.-U.	35 \$	26 \$	9 \$	65 \$	57 \$	8 \$

Pour le trimestre et le semestre

Les autres charges comprennent les primes versées à des cadres relativement à certaines acquisitions conclues avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

### Charge (économie) d'impôts nette

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Total	8 917 \$	6 454 \$	2 463 \$	14 176 \$	(1 493) \$	15 669 \$
Canada	5 253 \$	191 \$	5 062 \$	8 644 \$	(539) \$	9 183 \$
É.-U.	3 664 \$	6 263 \$	(2 599) \$	5 532 \$	(954) \$	6 486 \$

Pour le trimestre et le semestre

Au Canada, la charge d'impôts exigibles a augmenté d'environ 1 000 \$ et 1 600 \$, respectivement. La diminution des pertes pouvant être reportées en avant pour certaines entités en exploitation canadiennes est le principal facteur de l'augmentation de la charge d'impôts exigibles. La tranche résiduelle de l'augmentation de la charge d'impôts exigibles pour le secteur canadien est imputable à des augmentations d'environ 4 100 \$ et 7 500 \$, respectivement, des impôts reportés. L'utilisation des pertes pouvant être reportées en avant au sein des sociétés du secteur canadien a pour conséquence de réduire les actifs d'impôts reportés et d'augmenter les passifs d'impôts reportés. Pour le trimestre et le semestre terminés en juin 2009, l'utilisation des pertes fiscales reportées en avant comptait pour environ 2 900 \$ et 6 200 \$, respectivement, des impôts reportés de ce secteur, comparativement à des économies d'environ 1 000 \$ et 2 300 \$, respectivement, en 2008. Ces augmentations de la charge d'impôts nette ont été partiellement contrebalancées par une diminution de l'incidence du change d'environ 900 \$ et 1 700 \$, respectivement.

Pour le trimestre, la diminution de la charge d'impôts nette du secteur américain est entièrement attribuable au moment et à l'utilisation de pertes reportées en avant. En 2008, notre secteur américain a constaté une charge d'environ 6 500 \$ liée à l'utilisation de pertes pouvant être reportées en avant, comparativement à une charge pour la période considérée d'environ 3 900 \$. Pour le semestre, l'augmentation d'environ 6 500 \$ de la charge d'impôts depuis le début de l'exercice est imputable à l'utilisation de pertes reportées en avant d'environ 4 100 \$. Le reste de la variation pour le semestre découle d'une augmentation des économies d'impôts reportés constatées en 2008 pour refléter les écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations du secteur américain.

### Part des actionnaires sans contrôle

À la suite de l'adoption du *FASB Financial Accounting Standard No. 160*, intitulé « Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements » (le « SFAS 160 »), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, nous avons modifié la présentation de la part des actionnaires sans contrôle, qui est passée des capitaux propres mezzanines aux capitaux propres dans notre bilan consolidé. La part des actionnaires sans contrôle n'est plus déduite dans le calcul du bénéfice net. Le bénéfice net et chacun des autres éléments du résultat étendu sont plutôt affectés à l'avoir des actionnaires et à la part des actionnaires sans contrôle. L'adoption de ce chapitre a une incidence sur la façon dont nous calculons le bénéfice net présenté dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu, sur la présentation du bénéfice net et de la part des actionnaires sans contrôle dans les états consolidés des flux de trésorerie et sur la présentation de la part des actionnaires sans contrôle dans les états consolidés des capitaux propres.

### Autres mesures de rendement – Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par action ou par part de fiducie et les montants par APP.)

### Flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>

#### Objectif

La présentation de cette mesure non définie par les PCGR vise à rendre notre présentation d'information conforme à celle d'autres sociétés ouvertes américaines de notre secteur. Les investisseurs et les analystes utilisent ce calcul à titre de mesure de notre valeur et de nos liquidités. Nous utilisons cette mesure non définie par les PCGR pour évaluer notre rendement par rapport à celui d'autres sociétés situées ouvertes américaines, nos principales sources de flux de trésorerie, notre utilisation des flux de trésorerie et notre capacité de respecter notre politique en matière de dividendes.

## Flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup> – Méthode fondée sur les flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (d'après les états des flux de trésorerie)	66 456 \$	56 003 \$	10 453 \$	116 052 \$	99 294 \$	16 758 \$
<b>Exploitation</b>						
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(6 324)	6 543	(12 867)	(4 930)	18 769	(23 699)
Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges	(39 217)	(37 647)	(1 570)	(59 714)	(59 502)	(212)
Achat d'actions restreintes	(172)	-	(172)	(172)	-	(172)
Charge (économie) au titre des options sur actions	567	376	191	584	(417)	1001
Coûts liés à la conversion	115	-	115	115	-	115
Autres charges	35	26	9	65	57	8
<b>Financement</b>						
Frais de financement et coûts d'aménagement des décharges (déduction faite de la tranche hors trésorerie)	(77)	(188)	111	(77)	(913)	836
Perte nette (gain net) de change réalisé(e)	93	1	92	177	(620)	797
Flux de trésorerie disponibles <sup>(B)</sup>	21 476 \$	25 114 \$	(3 638) \$	52 100 \$	56 668 \$	(4 568) \$

## Flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup> – Méthode fondée sur le BAIIA<sup>(A)</sup>

Nous calculons d'ordinaire les flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup> au moyen d'une méthode fondée sur l'exploitation puisque nous considérons le BAIIA<sup>(A)</sup> comme un substitut des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
BAIIA <sup>(A)</sup>	72 503 \$	76 987 \$	(4 484) \$	135 142 \$	145 262 \$	(10 120) \$
Charge au titre des actions restreintes	359	-	359	691	-	691
Charge (économie) au titre des options sur actions	567	376	191	584	(417)	1 001
Achat d'actions restreintes	(172)	-	(172)	(172)	-	(172)
Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés à des décharges	(39 217)	(37 647)	(1 570)	(59 714)	(59 502)	(212)
Charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	(1 129)	(379)	(750)	(2 355)	(623)	(1 732)
Augmentation des charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges	775	777	(2)	1 517	1 555	(38)
Intérêts sur la dette à long terme	(8 766)	(13 015)	4 249	(18 395)	(26 744)	8 349
Intérêts débiteurs hors trésorerie	795	1 030	(235)	1 545	1 973	(428)
Charge d'impôts exigibles	(4 239)	(3 015)	(1 224)	(6 743)	(4 836)	(1 907)
Flux de trésorerie disponibles <sup>(B)</sup>	21 476 \$	25 114 \$	(3 638) \$	52 100 \$	56 668 \$	(4 568) \$

#### *Pour le trimestre*

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 2 800 \$, les flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup> ont diminué d'une période à l'autre. Bien que nous ayons pu profiter d'apports accrus au BAIIA<sup>(A)</sup> de la part du secteur canadien et du secteur du sud des États-Unis, le BAIIA<sup>(A)</sup> du secteur du nord-est des États-Unis a diminué d'une période à l'autre. Au total cependant, le BAIIA<sup>(A)</sup> a augmenté d'environ 600 \$ d'une période à l'autre, en excluant l'incidence du change. Les apports du secteur canadien et du secteur du sud des États-Unis sont attribuables à une croissance découlant d'acquisitions, jumelée à la diminution des frais d'exploitation des véhicules, découlant principalement de la diminution des prix du carburant. Le recul des apports au BAIIA<sup>(A)</sup> du secteur du nord-est des États-Unis s'explique principalement par la diminution des volumes dans la région, jumelée à la diminution des prix des marchandises et autres, en raison de la faiblesse de l'économie. Une augmentation de la charge d'impôts exigibles, d'environ 1 800 \$ (en excluant l'incidence du change), et le moment de l'acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, en hausse d'environ 3 000 \$ (en excluant l'incidence du change), constituent les principaux facteurs de la diminution d'une période à l'autre. L'augmentation des impôts reportés est en grande partie attribuable au secteur canadien. Depuis la conversion de la fiducie de revenu en société par actions, le secteur canadien a perdu la possibilité de placer son bénéfice imposable à l'abri des impôts autrement que par l'utilisation des pertes reportées en avant, lesquelles diminuent à un rythme plus rapide depuis la conversion. Le moment de l'obtention de contrats, l'acquisition d'immobilisations pour exploiter une décharge acquise dans notre secteur du sud des États-Unis et des ajustements du fonds de roulement, partiellement contrebalancés par une diminution des investissements de croissance dans d'autres secteurs de nos activités, sont les principaux facteurs expliquant l'augmentation des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges dans notre secteur des États-Unis, d'une période à l'autre. En outre, le moment des charges liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges dans notre secteur du nord-est des États-Unis a également été un facteur de l'augmentation des charges d'une période à l'autre.

La diminution des intérêts sur la dette à long terme, d'environ 3 900 \$ (en excluant l'incidence du change), a contribué à l'atténuation des diminutions susmentionnées. La diminution des intérêts débiteurs s'explique par l'affectation du produit net tiré de nos placements d'actions ordinaires en mars et en juin au remboursement de la dette à long terme, jumelée à une diminution des dividendes et des coûts d'emprunt sur les emprunts à taux variable, tant au Canada qu'aux États-Unis.

#### *Pour le semestre*

Pour le semestre, en excluant l'incidence défavorable du change, laquelle s'élève à environ 5 700 \$, les flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup> ont augmenté d'environ 1 100 \$. L'augmentation du BAIIA<sup>(A)</sup> (en excluant l'incidence du change) d'environ 700 \$, et la diminution des intérêts débiteurs d'environ 7 400 \$ (en excluant l'incidence du change) sont les principaux facteurs de l'augmentation d'une période à l'autre. L'augmentation des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, d'environ 3 600 \$ (en excluant l'incidence du change) et l'augmentation de la charge d'impôts exigibles, d'environ 2 800 \$ (en excluant l'incidence du change), ont partiellement contrebalancé l'augmentation du BAIIA<sup>(A)</sup> et la diminution de l'apport des intérêts débiteurs aux flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>. Les variations depuis le début de l'exercice s'expliquent par les mêmes facteurs que pour le trimestre.

### **Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges**

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, définies à titre d'investissements de remplacement et de croissance, s'établissent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation	2009	2008	Variation
Remplacement	16 983 \$	19 946 \$	(2 963) \$	29 772 \$	29 372 \$	400 \$
Croissance	22 234	17 701	4 533	29 942	30 130	(188)
Total	39 217 \$	37 647 \$	1 570 \$	59 714 \$	59 502 \$	212 \$

#### *Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – remplacement*

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classées comme des investissements de remplacement représentent les dépenses nécessaires au maintien des flux de trésorerie à court terme et sont financées au moyen des flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>. Les investissements de remplacement peuvent comprendre certains ou la totalité des éléments suivants : le remplacement d'immobilisations existantes, y compris les véhicules, le matériel, les conteneurs, les compacteurs à déchets, le mobilier, les agencements et le matériel informatique. Les investissements de remplacement comprennent également l'ensemble des dépenses engagées relativement à la construction liées à nos décharges en exploitation, principalement en ce qui a trait à la construction de cellules.

#### *Pour le trimestre*

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 600 \$, les investissements de remplacement ont diminué d'environ 2 400 \$. La diminution est répartie entre le secteur canadien et le secteur américain, à hauteur d'environ 800 \$ et 1 600 \$, respectivement. La diminution pour les secteurs canadien et américain est liée en grande partie au moment de la construction de cellules dans les décharges. Le reste de la diminution s'explique par des ajustements du Fonds de roulement.

#### *Pour le semestre*

En excluant l'incidence du change, laquelle s'élève à environ 1 800 \$, les investissements de remplacement ont augmenté d'environ 2 200 \$. L'augmentation s'explique par une augmentation d'environ 2 600 \$ pour le secteur canadien, partiellement contrebalancée par une diminution d'environ 400 \$ pour le secteur américain. L'augmentation pour le secteur canadien est liée presque entièrement au moment de la construction de cellules dans la décharge de Lachenaie. La diminution pour le secteur américain s'explique par les mêmes facteurs que pour le trimestre.

#### *Acquisition d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges – croissance*

Les acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges classés comme des investissements de croissance représentent les dépenses nécessaires pour générer des flux de trésorerie, nouveaux ou futurs, et sont généralement financées au moyen des flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>. Les investissements de croissance peuvent comprendre certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'achat de véhicules, de matériel, de conteneurs, de compacteurs à déchets, de mobilier, d'agencements et de matériel informatique pour soutenir la croissance interne de l'entreprise et honorer les contrats nouvellement obtenus.

#### *Pour le trimestre*

Déduction faite de l'incidence du change d'environ 900 \$, les investissements de croissance ont augmenté d'environ 5 400 \$. Au Canada, les investissements de croissance ont diminué d'environ 500 \$, alors que les investissements de croissance aux États-Unis représentent le reste de la variation. L'augmentation pour notre secteur américain s'explique principalement par l'obtention de nouveaux contrats, l'acquisition d'immobilisations pour exploiter une décharge acquise dans notre secteur du sud des États-Unis et des ajustements du fonds de roulement, partiellement contrebalancés par une diminution des investissements de croissance dans d'autres secteurs de nos activités.

#### *Pour le semestre*

Déduction faite de l'incidence du change d'environ 1 600 \$, les investissements de croissance ont augmenté d'environ 1 400 \$. Au Canada, les investissements de croissance ont diminué d'environ 2 700 \$, alors que les investissements de croissance aux États-Unis ont augmenté. La diminution au Canada s'explique en grande partie par des fonds acquis pour assurer le service aux termes des nouveaux contrats résidentiels obtenus en 2008. L'augmentation aux États-Unis s'explique par les mêmes facteurs que pour le trimestre.

Nous rappelons aux lecteurs que les apports aux produits, au BAIIA<sup>(A)</sup> et aux flux de trésorerie provenant des investissements de croissance visant des véhicules, du matériel ou des conteneurs se concrétiseront sur la durée de vie utile des actifs.

## Dividendes et distributions

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par action ou par part de fiducie et les montants par APP.)

2009

Les dates d'inscription et de paiement prévues relativement à nos dividendes réguliers et les montants de ces dividendes s'établissent comme suit :

### Calendrier prévu pour les dividendes réguliers (payables sur une base trimestrielle)

Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action et par APP – en dollars canadiens
31 mars 2009	15 avril 2009	0,125 \$
30 juin 2009	15 juillet 2009	0,125
30 septembre 2009	15 octobre 2009	0,125
31 décembre 2009	15 janvier 2010	0,125
Total		0,500 \$

Les dates d'inscription et de paiement prévues relativement à nos dividendes réguliers, payables uniquement en 2009, et les montants de ces dividendes s'établissent comme suit :

### Calendrier prévu pour les dividendes spéciaux (payables sur une base trimestrielle)

Date d'inscription	Date de versement	Dividende par action et par APP – en dollars canadiens
31 mars 2009	15 avril 2009	0,125 \$
30 juin 2009	15 juillet 2009	0,125
30 septembre 2009	15 octobre 2009	0,125
17 décembre 2009	31 décembre 2009	0,125
Total		0,500 \$

2008

En 2008, nous avons déclaré des distributions et des dividendes de 30 921 \$ et de 62 020 \$, respectivement, aux porteurs de parts de fiducie et aux porteurs d'actions privilégiées de participation inscrits au trimestre et au semestre terminés en juin 2008. Ces déclarations représentaient des versements mensuels en dollars canadiens de 0,1515 \$ par part de fiducie et par APP.

## Sommaire des résultats trimestriels

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, sauf les montants par action ou par part de fiducie.)

2009	T2	T1	Total
Produits			
Canada	87 188 \$	70 983 \$	158 171 \$
É.-U. – sud	83 899	80 047	163 946
É.-U. – nord-est	82 613	72 863	155 476
Total des produits	253 700 \$	223 893 \$	477 593 \$
Bénéfice net	15 105 \$	9 639 \$	24 744 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, de base	0,19 \$	0,14 \$	0,33 \$
Bénéfice net par action moyenne pondérée, dilué	0,18 \$	0,14 \$	0,32 \$

2008	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	80 301 \$	100 965 \$	99 807 \$	85 418 \$	366 491 \$
É.-U. – sud	83 452	87 809	87 392	79 490	338 143
É.-U. – nord-est	79 853	93 461	90 414	78 441	342 169
Total des produits	243 606 \$	282 235 \$	277 613 \$	243 349 \$	1 046 803 \$
Bénéfice net	9 919 \$	16 274 \$	17 444 \$	11 322 \$	54 959 \$
Bénéfice net par action ou par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,14 \$	0,24 \$	0,25 \$	0,16 \$	0,80 \$

2007	T4	T3	T2	T1	Total
Produits					
Canada	89 652 \$	83 238 \$	77 824 \$	62 611 \$	313 325 \$
É.-U. – sud	78 281	78 191	72 904	63 618	292 994
É.-U. – nord-est	83 045	64 727	53 578	46 441	247 791
Total des produits	250 978 \$	226 156 \$	204 306 \$	172 670 \$	854 110 \$
Bénéfice net	6 302 \$	11 859 \$	6 544 \$	10 682 \$	35 387 \$
Bénéfice net par part de fiducie moyenne pondérée, de base et dilué	0,09 \$	0,17 \$	0,10 \$	0,16 \$	0,52 \$

### Produits trimestriels du secteur canadien en dollars canadiens

	T4	T3	T2	T1	Total
2009			102 390 \$	88 396 \$	190 786 \$
2008	99 557 \$	104 999 \$	100 754 \$	85 768 \$	391 078 \$
2007	89 418 \$	87 735 \$	86 019 \$	73 355 \$	336 527 \$

## Montant total approximatif de la croissance des produits entre le deuxième trimestre de 2007 et le deuxième trimestre de 2009

Produits du deuxième trimestre de 2007	204 300 \$
Apports à la croissance des produits	
Acquisitions réalisées de 2007 à 2009	49 100
Écart de conversion	(5 500)
Hausse nette des prix, des volumes et de la surcharge liée au carburant et à l'environnement	5 800
Produits du deuxième trimestre de 2009	253 700 \$

## Situation financière

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

### Principales données du bilan consolidé

	Canada au 30 juin 2009	É.-U. au 30 juin 2009	Données consolidées au 30 juin 2009	Canada au 31 décembre 2008	É.-U. au 31 décembre 2008	Données consolidées au 31 décembre 2008
Débiteurs	48 846 \$	63 176 \$	112 022 \$	45 362 \$	62 405 \$	107 767 \$
Actifs incorporels	18 044 \$	92 455 \$	110 499 \$	22 037 \$	97 861 \$	119 898 \$
Écart d'acquisition						
Immobilisations	53 898 \$	568 044 \$	621 942 \$	50 326 \$	567 506 \$	617 832 \$
Actifs liés aux décharges	140 920 \$	275 651 \$	416 571 \$	133 584 \$	275 097 \$	408 681 \$
Fonds de roulement déficientaire (actif à court terme moins passif à court terme)	161 080 \$ (6 352) \$	488 943 \$ (7 616) \$	650 023 \$ (13 968) \$	152 204 \$ (26 384) \$	469 658 \$ (3 761) \$	621 862 \$ (30 145) \$

### Débiteurs

Variation – Données consolidées au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>4 255 \$</b>
Variation – Canada – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>3 484 \$</b>
Variation – É.-U. – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>771 \$</b>

La conversion des devises compte pour environ 2 500 \$ de l'augmentation des débiteurs du secteur canadien. L'augmentation pour le secteur canadien s'explique principalement par le calendrier de recouvrement auprès de différentes municipalités, l'augmentation des volumes de déchets déposés dans les décharges d'un trimestre à l'autre et la nature saisonnière des activités, partiellement contrebalancés par les mesures additionnelles visant le recouvrement des montants exigibles.

Les débiteurs du secteur américain ont augmenté d'environ 800 \$ d'une période à l'autre. L'augmentation s'explique en grande partie par l'augmentation des montants exigibles d'un seul client aux États-Unis, pour environ 700 \$.

### Actifs incorporels

Variation – Données consolidées au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>(9 399) \$</b>
Variation – Canada – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>(3 993) \$</b>
Variation – É.-U. – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>(5 406) \$</b>

La diminution dans le secteur canadien est liée à l'amortissement, pour environ 5 100 \$. Les actifs incorporels constatés à la suite d'acquisitions conclues au cours de la période, pour environ 100 \$, et l'écart de conversion, pour environ 1 000 \$, ont partiellement contrebalancé l'amortissement.

Pour le secteur américain, l'amortissement d'environ 9 400 \$ a été partiellement contrebalancé par les actifs incorporels constatés à la suite d'acquisitions conclues au cours de la période, pour environ 4 000 \$.

### Écart d'acquisition

Variation – Données consolidées au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>4 110 \$</b>
Variation – Canada – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>3 572 \$</b>
Variation – É.-U. – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	<b>538 \$</b>

La conversion des devises compte pour une tranche d'environ 2 700 \$ de l'augmentation d'une période à l'autre de l'écart d'acquisition du secteur canadien, jumelée à l'écart d'acquisition constaté à la suite des acquisitions conclues au cours de la période, pour environ 900 \$. L'écart d'acquisition du secteur américain a augmenté d'environ 500 \$ en raison des ajustements de la juste valeur liés à la répartition préliminaire du prix d'achat comptabilisé aux périodes antérieures.

## Immobilisations

Variation – Données consolidées au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	7 890 \$
Variation – Canada – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	7 336 \$
Variation – É.-U. – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	554 \$

L'augmentation des immobilisations du secteur canadien est principalement attribuable à la conversion des devises, pour environ 7 100 \$. Les acquisitions d'immobilisations, déduction faite des ajustements du fonds de roulement, ont totalisé environ 10 500 \$ alors que les immobilisations acquises se sont chiffrées à environ 700 \$. Les ajouts aux immobilisations ont eu lieu principalement pour assurer le service aux termes des nouveaux contrats obtenus, pour maintenir les véhicules et les conteneurs actuels ainsi que pour financer les dépenses en infrastructures. L'amortissement, qui a totalisé environ 11 000 \$, a partiellement contrebalancé les immobilisations achetées ou acquises au cours de la période.

L'augmentation des immobilisations du secteur américain découle des ajouts aux immobilisations, déduction faite des ajustements du fonds de roulement d'environ 23 900 \$ et des acquisitions d'immobilisations d'environ 3 400 \$. Les ajouts aux immobilisations pour la période considérée ont eu lieu principalement pour le service aux termes des nouveaux contrats obtenus, à l'exploitation d'une décharge acquise et, accessoirement, pour maintenir nos immobilisations actuelles. L'amortissement, d'environ 26 000 \$, et les cessions, d'environ 1 300 \$, ont partiellement contrebalancé les ajouts aux immobilisations pour la période. La tranche résiduelle de la variation a trait aux gains constatés à la cession d'immobilisations.

### Actifs liés aux décharges

Variation – Données consolidées au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	28 161 \$
Variation – Canada – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	8 876 \$
Variation – É.-U. – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	19 285 \$

La conversion des devises compte pour une tranche d'environ 8 200 \$ de l'augmentation des actifs liés aux décharges du secteur canadien. Les ajouts aux actifs liés aux décharges, jumelés aux ajustements du fonds de roulement, se sont élevés à environ 5 000 \$ et ont trait en grande partie aux activités de construction aux décharges de Lachenaie et de Ridge. Un transfert d'environ 2 400 \$ des actifs d'aménagement des décharges aux actifs liés aux décharges, à la suite de l'obtention du permis de Lachenaie, ainsi que des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des actifs liés aux décharges capitalisés d'environ 1 300 \$ expliquent la tranche résiduelle de l'augmentation pour la période. L'amortissement d'environ 8 100 \$ a partiellement contrebalancé les éléments susmentionnés.

L'augmentation pour le secteur américain s'explique principalement par les ajouts, jumelés aux ajustements du fonds de roulement d'environ 16 500 \$, aux coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés d'environ 8 900 \$ et aux actifs liés aux décharges acquis d'environ 16 000 \$. L'amortissement d'environ 19 100 \$, ainsi que les cessions et les pertes sur cessions, qui s'élèvent à environ 3 900 \$, ont partiellement contrebalancé les augmentations susmentionnées. Des activités de construction menées à la décharge Seneca Meadows et des mesures d'atténuation à l'égard des sols marécageux constituent les principaux facteurs expliquant les ajouts d'actifs liés aux décharges et les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges capitalisés au cours de la période.

## Fonds de roulement déficitaire

Variation – Données consolidées au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	16 177 \$
Variation – Canada – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	20 032 \$
Variation – É.-U. – au 30 juin 2009 par rapport au 31 décembre 2008	(3 855) \$

Pour le secteur canadien, la variation d'une période à l'autre s'explique par une amélioration d'environ 38 400 \$ découlant du remboursement de nos débetures garanties de premier rang, série A, au moyen du produit de notre facilité de crédit renouvelable. Cette facilité de crédit renouvelable arrivera à échéance en mai 2011, ce qui se traduit par le reclassement des montants liés aux débetures, pour les faire passer de court terme au 31 décembre 2008 à long terme au 30 juin 2009. L'incidence du remboursement de nos débetures sur notre fonds de roulement a été partiellement contrebalancée par une augmentation d'environ 15 800 \$ des dividendes payables. L'augmentation des dividendes payables s'explique par les modifications apportées à l'échéancier des dividendes payés et par les dividendes additionnels payables en raison du placement d'actions ordinaires récemment conclu.

Les changements relatifs à nos dividendes, mentionnés ci-dessus, ont constitué un facteur de l'augmentation des dividendes payables, pour environ 2 000 \$, et de l'accentuation du déficit du fonds de roulement de notre secteur américain. La diminution d'environ 1 700 \$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique par le calendrier des rentrées de Fonds et des paiements et compte pour le reste du déficit du Fonds de roulement.

## Présentation du capital-actions en circulation

	30 juin 2009	
	Actions	\$
Actions ordinaires	82 294	1 082 492
Actions spéciales	11 137	-
Total des actions ordinaires et des actions spéciales	93 431	1 082 492
Actions restreintes	(225)	(3 928)
Total de l'apport en capital	93 206	1 078 564

## Capitaux propres

Nous pouvons émettre en série un nombre illimité d'actions ordinaires, d'actions spéciales et d'actions privilégiées.

### Actions ordinaires

Les actionnaires ordinaires ont droit à un vote par action ordinaire détenue et aux dividendes éventuellement déclarés par le conseil d'administration. Les actionnaires ordinaires ont droit à leur part proportionnelle du reliquat des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société, sous réserve des droits des porteurs d'autres catégories d'actions ayant priorité de rang sur les actions ordinaires.

Le 6 mars 2009, nous avons conclu un appel public à l'épargne visant 8 500 actions ordinaires au prix de 9,50 \$ CA l'action pour un produit brut total de 80 750 \$ CA. Nous avons affecté le produit net de cet appel public à l'épargne, soit environ 61 500 \$, au remboursement d'emprunts en cours aux termes de notre facilité de crédit à long terme américaine. Le 30 mars 2009, nous avons conclu l'option en cas d'attribution excédentaire de l'appel public à l'épargne visant 1 275 actions ordinaires au prix de 9,50 \$ CA l'action pour un produit brut total de 12 113 \$ CA. Nous avons affecté le produit net de cette option en cas d'attribution excédentaire, soit environ 9 500 \$, au remboursement d'emprunts en cours aux termes de notre facilité de crédit à long terme américaine.

Le 10 juin 2009, nous avons conclu un appel public à l'épargne et une option en cas d'attribution excédentaire aux États-Unis visant 13 000 et 1 950 actions ordinaires, respectivement, pour un produit brut total de 149 500 \$. Nous avons affecté le produit net de cet appel public à l'épargne aux États-Unis, soit environ 138 750 \$, au remboursement d'emprunts en cours aux termes de notre facilité de crédit à long terme américaine.

### Actions spéciales

Les porteurs d'actions spéciales ont droit à un vote par action spéciale détenue. Les actions spéciales ne confèrent pas le droit de recevoir des dividendes ou le reliquat des biens et des actifs à la dissolution ou à la liquidation de la société. Le nombre d'actions spéciales en circulation est équivalent aux droits d'échange de titres accordés aux porteurs des APP. Les porteurs d'APP ont le droit d'échanger une APP pour une action ordinaire de la société. Pour chaque APP échangée, une action spéciale est automatiquement annulée.

### Actions privilégiées

Au 30 juin 2009, aucune action privilégiée n'avait été émise. Chaque série d'actions privilégiées sera assortie des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions établies par le conseil d'administration avant leur émission. Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas droit de vote, mais ils ont priorité de rang sur les porteurs d'actions ordinaires en ce qui concerne le reliquat des biens et des actifs advenant la dissolution ou la liquidation de la société.

### Part des actionnaires sans contrôle

Au 29 juillet 2009, 10 879 APP avaient été converties en actions ordinaires de la société depuis l'émission du 21 janvier 2005. Chaque porteur de une APP reçoit un dividende correspondant à celui que reçoivent les porteurs d'actions ordinaires de la société. Si l'on présume que la totalité des actions spéciales sont échangées contre des actions ordinaires de la société, 93 431 actions ordinaires équivalentes seraient en circulation au 30 juin 2009.

## Situation de trésorerie et sources de financement

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

Obligations contractuelles	30 juin 2009				
	Total	À moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme	654 586 \$	- \$	500 694 \$	49 892 \$	104 000 \$
Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, montant non actualisé	402 043	8 380	14 564	19 360	359 739
Contrats de location-exploitation	31 690	5 855	7 723	6 079	12 033
Autres obligations à long terme <sup>(1)</sup>	17 410	-	-	-	17 410
Total des obligations contractuelles	1 105 729 \$	14 235 \$	522 981 \$	75 331 \$	493 182 \$

Note :

(1) Les autres obligations à long terme se composent des éléments suivants : des paiements en vertu d'un contrat de licence visant l'utilisation de la marque de commerce « BFI » et du logo s'y rapportant par notre secteur canadien durant la période comprise entre le 30 juin 2015 et le 30 juin 2034. La contrepartie conditionnelle liée à certaines acquisitions n'est pas présentée dans le tableau ci-dessus.

### Dettes à long terme

Le tableau ci-dessous présente les détails de nos facilités de crédit à long terme au 30 juin 2009 :

	Emprunt disponible	Prélèvements effectués sur la facilité	Lettres de crédit (non présentées à titre de dette à long terme dans les bilans consolidés)	Capacité disponible
<b>Facilités de crédit à long terme canadiennes – présentées en dollars canadiens</b>				
Débiteures garanties de premier rang, série B	58 000 \$	58 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	305 000 \$	179 000 \$	25 013 \$	100 987 \$
<b>Facilités de crédit à long terme américaines – présentées en dollars américains</b>				
Emprunt à terme	195 000 \$	195 000 \$	- \$	- \$
Facilité de crédit renouvelable	588 500 \$	151 715 \$	120 097 \$	316 688 \$
Obligations industrielles	104 000 \$	104 000 \$	- \$	- \$

### Facilités de crédit à long terme canadiennes

Nous avons fait un prélèvement sur notre facilité de crédit renouvelable afin de rembourser nos débetures garanties de premier rang, série A, lesquelles arrivaient à échéance le 26 juin 2009, pour un montant de 47 000 \$ CA. Le prélèvement sur la facilité de crédit renouvelable n'a pas eu d'incidence sur les clauses restrictives à l'égard du ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA<sup>(A)</sup> du secteur canadien puisque ces clauses tiennent compte des prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et des emprunts sous forme de débetures garanties de premier rang. Au cours du deuxième trimestre, nous avons conclu une cinquième modification à notre facilité de crédit modifiée et mise à jour. La cinquième modification reconnaît simplement la liquidation du Fonds et de Ridge Landfill Trust. Toutes les conditions et tous les prix importants demeurent les mêmes.

### Ratio de la dette à long terme sur le BAIIA<sup>(A)</sup>

Au 30 juin 2009, nous respectons les clauses restrictives liées à nos facilités de crédit à long terme canadiennes et américaines. Nous rappelons aux lecteurs que nos obligations liées aux clauses restrictives s'appliquant au ratio de la dette à long terme sur le BAIIA<sup>(A)</sup> ne sont pas assujetties aux variations des taux de change. Le maintien de la parité de change entre le dollar canadien et le dollar américain donne lieu à un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA<sup>(A)</sup> de 2,28 fois. Nous rappelons également aux lecteurs que les contributions au BAIIA<sup>(A)</sup> tirées des acquisitions conclues dans les douze derniers mois ne sont pas comprises dans le ratio susmentionné. Nous disposons de deux facilités de crédit renouvelables pour appuyer nos activités canadiennes et américaines, facilités qui exigent la réalisation de tests liés aux clauses restrictives qui doivent être présentés de manière indépendante, et les deux facilités permettent de tenir compte des contributions au BAIIA<sup>(A)</sup> pro forma tirées des acquisitions dans le calcul du ratio de la dette à long terme sur le BAIIA<sup>(A)</sup>.

### Ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA<sup>(A)</sup>

Au 30 juin 2009, le ratio de la dette à long terme financée par emprunt sur le BAIIA<sup>(A)</sup> pour le Canada et les États-Unis, tel qu'il est défini et calculé conformément aux clauses restrictives sous-jacentes des facilités de crédit à long terme canadiennes et américaines, se présente comme suit :

	30 juin 2009		31 décembre 2008	
	Canada	É.-U.	Canada	É.-U.
Ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA <sup>(A)</sup>	1,90	2,64	2,10	3,93
Ratio maximal <sup>(2)</sup> de la dette financée par emprunt sur le BAIIA <sup>(A)</sup>	2,75	4,00	2,75	4,25

Note :

(2) Notre facilité de crédit à long terme américaine exclut la possibilité pour la société américaine de verser des dividendes advenant que le ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA<sup>(A)</sup> excède 3,9.

### Risques et restrictions

Une tranche de notre emprunt à terme et de nos deux facilités de crédit renouvelables ainsi qu'une tranche de nos obligations industrielles sont assorties de taux d'intérêt assujettis aux fluctuations du taux préférentiel, du taux des acceptations bancaires sur 30 jours ou du TIOL. Nous avons couvert une tranche de 195 000 \$ de notre facilité de crédit à long terme américaine assortie d'un taux variable. Le reste des montants prélevés sur notre facilité de crédit à long terme américaine, soit un montant de 151 715 \$, ainsi que les montants prélevés sur notre facilité de crédit renouvelable canadienne, qui totalisent 179 000 \$ CA, et les montants prélevés sur une tranche de nos obligations industrielles, soit un montant de 59 000 \$, sont assujettis au risque de taux d'intérêt. Une hausse ou une baisse de 1,0 % du taux d'intérêt variable se traduit par une variation des intérêts débiteurs annualisés de 1 517 \$, de 1 790 \$ CA et de 590 \$ sur ces facilités, respectivement.

En vertu des conditions liées à nos débetures, à notre emprunt à terme, à nos facilités de crédit renouvelables et à nos obligations industrielles (collectivement les « facilités »), nous sommes tenus de rembourser en totalité le capital de chaque facilité à sa date d'échéance respective. Tout manquement aux conditions des facilités pourrait donner lieu à un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait donner lieu à un devancement du remboursement de la dette visée. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser la totalité des facilités.

Les conditions liées aux facilités comportent des clauses restrictives qui limitent la latitude dont dispose la direction à l'égard de certaines décisions commerciales. Ces clauses limitent, entre autres, notre capacité à contracter des dettes supplémentaires, à grever nos biens d'un privilège ou de toute autre charge, à verser des dividendes sur les actions et les APP au-delà de certains niveaux ou à effectuer d'autres paiements et placements et à contracter d'autres emprunts ou à donner d'autres garanties et à vendre ou à céder autrement des actifs, ou encore à fusionner avec une autre entité ou à nous regrouper avec elle. En outre, les débentures et les facilités de crédit renouvelables comportent un certain nombre de clauses financières qui nous obligent à respecter certains ratios financiers et à nous soumettre à certains tests visant à évaluer notre situation financière. Tout manquement aux conditions prévues par les facilités de crédit pourrait engendrer un cas de défaut qui, si l'on n'y a pas remédié ou s'il n'a pas fait l'objet d'une dispense, pourrait se solder par le devancement du remboursement. Si le remboursement des facilités devait être devancé, rien ne garantit que nos actifs suffiraient à rembourser la totalité de ces facilités.

Nous étudions toujours activement les différentes possibilités de financement.

#### *Ententes de couverture liées au carburant et swaps de taux d'intérêt*

##### **Ententes de couverture liées au carburant**

Date de conclusion de l'entente	Montant nominal (gallons par mois – en gallons)	Prix du diesel payé (en dollars)	Variable du prix du diesel reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
Octobre 2008	62 500	3,69 \$	Indice du diesel	Juillet 2009	Octobre 2013
Juin 2009	500 000	1,85 \$	Indice NYMEX pour l'huile de chauffage	Juin 2009	Décembre 2009
Juin 2009	500 000	2,04 \$	Indice NYMEX pour l'huile de chauffage	Janvier 2010	Décembre 2010
Juin 2009	335 000	2,17 \$	Indice NYMEX pour l'huile de chauffage	Janvier 2011	Décembre 2011
Juin 2009	165 000	2,13 \$	Indice NYMEX pour l'huile de chauffage	Janvier 2011	Mai 2011
Juin 2009	170 000	2,31 \$	Indice NYMEX pour l'huile de chauffage	Janvier 2012	Décembre 2012
Juin 2009	165 000	2,28 \$	Indice NYMEX pour l'huile de chauffage	Janvier 2012	Mai 2012
Juin 2009	170 000	2,34 \$	Indice NYMEX pour l'huile de chauffage	Janvier 2013	Mai 2013

##### **Swaps de taux d'intérêt**

Date de conclusion du swap	Montant nominal	Taux d'intérêt fixe payé (plus marge applicable)	Taux d'intérêt variable reçu	Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
Septembre 2007	75 000 \$	4,72 %	1,20 %	Octobre 2007	Octobre 2010
Avril 2005	25 000 \$	4,73 %	1,20 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	50 000 \$	4,79 %	1,20 %	Octobre 2007	Octobre 2011
Septembre 2007	35 000 \$	4,89 %	1,20 %	Octobre 2007	Octobre 2012
Mars 2009	10 000 \$	1,17 %	1,10 %	Octobre 2007	Octobre 2012

#### *Autres*

En avril 2008, DBRS a confirmé sa notation de BBB (faible) sur nos débentures canadiennes garanties de premier rang de séries A et B. Par la suite, la notation a été mise sous surveillance dans l'attente des résultats de notre conversion. Nous nous attendons à ce que DBRS rétablisse sa notation sur nos débentures garanties de premier rang de série B au cours du troisième trimestre de 2009. En juillet 2008, Standard & Poor's (« S&P ») a confirmé sa notation de BB sur notre emprunt à terme américain et notre facilité de crédit renouvelable américaine et a attribué une nouvelle notation de B+ aux obligations industrielles d'un montant de 45 000 \$, lesquelles ont été converties d'un taux variable à un taux d'intérêt fixe. En octobre 2008, Moody's Investor Services a confirmé sa notation de B1 sur notre emprunt à terme américain et notre facilité de crédit renouvelable américaine et fait passer sa perspective à négative. La perspective négative pourrait être ajustée, mais seulement après la modification d'une des clauses restrictives à l'égard de la réduction du ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA<sup>(A)</sup> à 4,0 en mars 2009, ou une réduction manifeste du ratio de la dette financée par emprunt sur le BAIIA<sup>(A)</sup>.

## Flux de trésorerie

	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2009	2008	Variation en \$	2009	2008	Variation en \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :						
Activités d'exploitation	<b>66 456 \$</b>	56 003 \$	10 453 \$	<b>116 052 \$</b>	99 294 \$	16 758 \$
Activités d'investissement	<b>(59 857) \$</b>	(73 172) \$	13 315 \$	<b>(78 542) \$</b>	(114 678) \$	36 136 \$
Activités de financement	<b>(6 408) \$</b>	13 960 \$	(20 368) \$	<b>(39 236) \$</b>	17 320 \$	(56 556) \$

### Activités d'exploitation

#### Pour le trimestre

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont compté pour environ 12 900 \$ de l'augmentation d'une période à l'autre. La conversion des devises est le principal facteur de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. La diminution des produits d'exploitation, principalement imputable à la faiblesse de l'économie dans notre secteur du nord-est des États-Unis, a partiellement contrebalancé le bénéfice tiré des apports des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

#### Pour le semestre

Comme pour le trimestre, les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont compté pour environ 23 700 \$ de l'augmentation d'une période à l'autre. La variation d'une période à l'autre des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'explique par une série de changements, notamment la conversion des devises, jumelée à une plus forte utilisation des flux de trésorerie au cours de la période comparative en raison de l'échéancier du paiement et de la réception des crédateurs, des charges à payer et des débiteurs. L'augmentation des impôts en espèces et des charges liées aux activités de fermeture et d'après fermeture des décharges au cours de la période considérée a partiellement contrebalancé le bénéfice tiré des apports des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

### Activités d'investissement

#### Pour le trimestre

La baisse des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique presque exclusivement par la diminution des acquisitions d'environ 15 100 \$ d'une période à l'autre, partiellement contrebalancée par la hausse des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges. L'accent continu que nous mettons sur les activités et le renforcement du bilan, jumelé à la faiblesse de l'économie et au recul du cours de nos actions, ont ralenti nos activités d'acquisition d'une période à l'autre. Cependant, puisque nous avons réussi à renforcer notre bilan et que nous sommes optimistes à l'égard de l'économie, nous prévoyons continuer à poursuivre des occasions d'acquisition pour le reste de l'exercice. L'acquisition d'immobilisations pour répondre aux besoins des nouveaux contrats et pour maintenir nos actifs actuels, jumelée aux activités de construction liées aux décharges, est le principal facteur de l'augmentation d'une période à l'autre des acquisitions d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges.

#### Pour le semestre

Depuis le début de l'exercice, le ralentissement des activités d'acquisition, comme il est indiqué ci-dessus pour le trimestre, compte pour environ 33 800 \$ de la diminution d'une période à l'autre de l'utilisation des flux de trésorerie. Le produit net à la cession de certains actifs, d'environ 3 100 \$, explique en majeure partie la tranche résiduelle de la diminution.

### Activités de financement

#### Pour le trimestre

En 2009, nous avons affecté le produit net de notre placement d'actions au remboursement d'emprunts en cours aux termes de notre facilité de crédit à long terme américaine. Notre secteur américain a emprunté environ 15 000 \$ au cours de la période considérée, dont le produit a été affecté à des acquisitions totalisant environ 18 200 \$. Notre secteur canadien a effectué des remboursements d'environ 3 300 \$ au cours de la période considérée. La diminution des obligations au titre des dividendes et la diminution des activités d'acquisition ont été les principaux facteurs de la diminution des emprunts d'une période à l'autre.

#### Pour le semestre

La diminution des obligations au titre des dividendes et la diminution des activités d'acquisition ont été les principaux facteurs de l'augmentation des montants affectés aux activités de financement. Depuis le début de

l'exercice, nous avons remboursé environ 19 900 \$ sur des emprunts aux termes d'une facilité de crédit à long terme, à même le produit net tiré des placements d'actions depuis le début de l'exercice et en excédent de ce montant.

## **Nature saisonnière des activités**

Les produits sont généralement plus élevés durant le printemps, l'été et l'automne, en raison du volume plus important de la collecte et de l'enfouissement des déchets. L'accroissement des produits liés à la collecte et à l'enfouissement est partiellement neutralisé par une augmentation des charges d'exploitation pour gérer et mettre en décharge les volumes de déchets additionnels.

## **Estimations comptables critiques**

### **Coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges**

Nous avons recours à diverses hypothèses afin d'établir les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, incluant, sans s'y limiter : les estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et aux activités de surveillance d'après-fermeture, les hypothèses formulées par les participants du marché pour établir ces estimations (incluant l'inflation, les hausses de prix et les incertitudes inhérentes au calendrier des travaux), la cote de crédit de la société, le taux d'intérêt sans risque, les conditions économiques et financières actuelles, les estimations en matière de capacité d'enfouissement des décharges, le calendrier des dépenses, ainsi que la surveillance et les règlements gouvernementaux.

Des augmentations ou des diminutions importantes des estimations techniques relatives aux matériaux, à la main-d'œuvre et aux activités de surveillance d'après-fermeture ou des hypothèses formulées par les participants du marché pour établir ces estimations pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement, toutes choses étant égales par ailleurs. Les matériaux dont le prix dépend du prix des marchandises, incluant entre autres le coût du carburant ou d'autres marchandises, et dont la valeur varie selon divers facteurs ou conditions liés au marché, pourraient avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les estimations techniques. Les augmentations et les diminutions des estimations de prix seront comptabilisées sur la période au cours de laquelle la décharge accepte les déchets. Cependant, les révisions à la hausse des coûts estimatifs sont actualisées par l'application du taux d'intérêt courant sans risque ajusté, tandis que les révisions à la baisse sont actualisées par l'application du taux d'intérêt sans risque utilisé au moment de la comptabilisation initiale des coûts estimatifs liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture, ou encore à l'aide du taux d'intérêt sans risque moyen pondéré ajusté en fonction de la qualité du crédit s'il est impossible de connaître la période de constatation initiale.

Une diminution du taux d'intérêt sans risque ou de notre différentiel du taux d'intérêt sur le taux d'intérêt sans risque, ou des deux, se traduira par une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, les estimations des coûts étant fondées sur des techniques d'actualisation. Inversement, une augmentation se traduira par une diminution des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Des variations de n'importe laquelle de ces estimations pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement.

Une diminution ou une augmentation du taux d'inflation prévu se traduira par une diminution ou une augmentation des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges. Une variation des hypothèses formulées relativement au taux d'inflation pourrait avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement.

Les estimations de la capacité d'enfouissement des décharges sont révisées au moins une fois par exercice selon des informations tirées des enquêtes d'ingénieurs indépendants. Une augmentation des estimations relatives à la capacité d'enfouissement découlant de changements de permis ou de conception de décharge, de modifications des hypothèses relatives à la capacité d'enfouissement autorisée ou au compactage n'aura pas d'incidence sur les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, mais aura une incidence sur la comptabilisation des charges pour les périodes ultérieures. Toutes choses étant égales par ailleurs, les charges de désactualisation comptabilisées au titre de charges d'exploitation augmenteront, ce qui viendra par conséquent réduire le BAIIA<sup>(A)</sup>, une diminution correspondante étant comptabilisée dans les charges d'amortissement des décharges. L'inverse s'appliquerait également dans le cas d'une diminution des estimations relatives à la capacité d'enfouissement. Des variations des estimations de la capacité d'enfouissement des décharges pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement.

Des changements relatifs au calendrier des dépenses, aux types de dépenses ou aux périodes de surveillance établis en vertu de la surveillance et des règlements gouvernementaux pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement. Si le calendrier des dépenses est repoussé plus près de l'échéance, les estimations des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges augmenteront. Des changements liés à la surveillance et aux règlements gouvernementaux pourraient faire augmenter ou diminuer les coûts estimatifs et en modifier le calendrier, ou encore se traduire par une augmentation ou une diminution des estimations relatives à la capacité en raison de la prolongation ou de la diminution de la durée de vie des permis. Un changement gouvernemental rendant le permis d'exploitation d'une décharge inactif se traduirait par une comptabilisation accélérée des coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, ce qui ferait augmenter les montants inscrits au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, augmentation qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par les concurrents ou une hausse importante des coûts ne puissent être neutralisées au moyen de l'augmentation du tarif de déversement et aient par conséquent une incidence sur la rentabilité des activités des décharges ou sur leur capacité de continuité de l'exploitation.

### **Actifs liés aux décharges**

Un peu comme pour les coûts liés aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges, le calcul du taux d'amortissement des actifs liés aux décharges exige que nous ayons recours à diverses hypothèses incluant, sans s'y limiter : les estimations techniques relatives aux matériaux et à la main-d'œuvre requis pour construire une décharge, l'inflation, les estimations relatives à la capacité des décharges, ainsi que la surveillance et les règlements gouvernementaux.

Des modifications de toute estimation prospective susmentionnée, incluant les changements touchant les matériaux dont le prix dépend du prix des marchandises, les conditions économiques ou socioéconomiques ayant une incidence sur le taux d'inflation, des changements de permis ou de conception de décharge, les estimations relatives à la capacité d'enfouissement autorisée ou au compactage et ayant une incidence sur les estimations relatives à la capacité d'enfouissement, ainsi qu'un changement de gouvernement ou un changement instauré par un gouvernement ayant une incidence sur les coûts de construction estimatifs ou sur la capacité, pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement. Des changements venant augmenter les coûts estimatifs ou réduire ou restreindre les estimations relatives à la capacité d'enfouissement se traduiront par une augmentation des charges d'amortissement des actifs liés aux décharges sur les périodes à venir, mais n'auront pas d'incidence immédiate sur les actifs liés aux décharges capitalisés. Des changements venant réduire les coûts estimatifs ou augmenter les estimations relatives à la capacité d'enfouissement auront une incidence inverse.

Le coût capitalisé des actifs liés aux décharges comprend des sommes engagées relativement au développement, à l'expansion et à l'obtention des permis d'exploitation des décharges en plus des intérêts capitalisés, lesquels sont capitalisés sur la période au cours de laquelle les décharges sont en voie de construction mais ne peuvent être utilisées. Ces sommes sont amorties sur la période au cours de laquelle les décharges reçoivent des déchets, et toute modification des estimations relatives à la capacité d'enfouissement aura une incidence sur la période au cours de laquelle ces coûts sont amortis. Un changement gouvernemental rendant le permis d'une décharge inactif se traduirait par la comptabilisation d'une charge de dépréciation sur les actifs liés aux décharges, charge qui pourrait être substantielle.

Il est possible que la pression exercée par les concurrents ou une hausse importante des coûts ne puissent être neutralisées au moyen de l'augmentation du tarif de déversement et aient par conséquent une incidence sur la rentabilité des activités des décharges ou sur la continuité de l'exploitation.

### **Écart d'acquisition**

Nous procédons à des tests de dépréciation de l'écart d'acquisition au moins une fois par année, ou plus fréquemment lorsque surviennent des événements ou des circonstances à la suite desquels il est plus probable qu'improbable que la juste valeur d'une unité d'exploitation soit inférieure à sa valeur comptable. Un test de dépréciation comprend deux étapes. Au cours de la première étape, nous devons comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à sa valeur comptable : si la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, celle-ci n'est pas considérée comme ayant subi une perte de valeur. Cependant, si la valeur comptable de l'unité d'exploitation excède sa juste valeur, la juste valeur de l'écart d'acquisition de cette unité est comparée à sa valeur comptable afin de mesurer la perte de valeur, s'il y a lieu. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, une perte de valeur égale à l'excédent est comptabilisée. La juste valeur de l'écart d'acquisition est calculée de la même façon que pour un écart d'acquisition lié à un regroupement d'entreprises, à savoir que l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur les montants inscrits au titre de son actif et de son passif constitue la juste valeur de son écart d'acquisition. La juste valeur représente le montant pour lequel un élément peut être acheté ou vendu dans le cadre d'une opération réelle entre parties consentantes, soit dans un autre contexte que celui d'une vente forcée ou d'une liquidation. Afin d'établir la juste valeur, nous pouvons avoir recours à diverses techniques d'évaluation, incluant une méthode fondée sur le multiplicateur de marché. Par conséquent, si notre valeur d'entreprise venait à diminuer en raison de l'érosion du prix de nos actions, ou si notre BAIIA<sup>(A)</sup> diminuait en raison d'une récession plus sévère et plus longue, l'écart d'acquisition pourrait subir une perte de valeur, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et notre rendement.

Nous continuerons de surveiller la conjoncture économique et les conditions financières afin d'effectuer un nouveau test de dépréciation à l'égard de l'écart d'acquisition si la situation l'exige.

### **Impôts sur les bénéfices**

Les impôts reportés sont calculés au moyen de la méthode du passif fiscal. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts reportés sont établis selon les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et selon les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts reportés est comptabilisée dans les résultats de la période au cours de laquelle la modification a lieu. Les reports prospectifs de pertes fiscales non utilisées dont la réalisation n'est pas plus probable qu'improbable sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value dans le calcul des actifs d'impôts reportés.

Des modifications importantes des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur, ou des estimations relatives à la résorption d'écarts temporaires, pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement. En outre, des modifications de règlement ou un bénéfice imposable insuffisant pourraient avoir une incidence sur notre capacité à utiliser nos pertes fiscales reportées en avant, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos impôts reportés.

### **Réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident**

Aux États-Unis, nous sommes autoassurés à l'égard de certaines responsabilités générales, civiles et d'indemnisation des accidents du travail. En ce qui a trait aux réclamations autoassurées, la couverture d'assurance en excédent des pertes est maintenue pour les incidents dont les réclamations dépassent 250 \$ et 500 \$, selon la période de police au cours de laquelle la réclamation est déposée. Chaque année, nous utilisons des rapports d'actuaire indépendants afin d'élaborer des estimations à l'égard des réclamations présentées et des réclamations reçues, mais pas encore présentées.

Des variations importantes des hypothèses utilisées dans l'évaluation et la constitution de réserves à l'égard des réclamations en cas d'accident, incluant les réclamations classées et non présentées, l'historique des réclamations, la fréquence des réclamations et le montant des indemnisations connexes pourraient avoir une incidence défavorable ou favorable importante sur notre situation financière et notre rendement.

## **Autres**

Les autres estimations comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants : l'estimation de la provision pour créances douteuses; les hypothèses relatives à la possibilité de recouvrement à l'égard des actifs d'aménagement des décharges; la durée de vie utile des immobilisations et des actifs incorporels; les estimations et les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur des paiements conditionnels liés aux acquisitions; les diverses estimations économiques utilisées pour l'établissement d'estimations de la juste valeur incluant, sans s'y limiter, les taux d'intérêt et d'inflation; la rémunération à base d'actions ou de parts de fiducie, y compris diverses estimations suivant un modèle d'établissement des prix des options; et la juste valeur des instrument financiers.

## **Adoption de nouvelles conventions comptables**

### **Regroupements d'entreprises**

En décembre 2007, le Financial Accounting Standards Board (le « FASB ») a publié le Financial Accounting Standard No. 141(R), intitulé « Business Combinations » (le « SFAS 141(R) »). La norme établit des principes et des exigences déterminant comment l'acquéreur doit comptabiliser et évaluer les actifs identifiables acquis, les passifs pris en charge et toute part des actionnaires sans contrôle de la société acquise, comment constater et évaluer l'écart d'acquisition ou un gain provenant d'un achat à des conditions avantageuses dans le cas d'un regroupement d'entreprises et indique quelle information doit être présentée afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et l'incidence financière du regroupement d'entreprises. Selon le SFAS 141(R), la juste valeur à la date de l'acquisition est l'objectif d'évaluation de tous les actifs acquis et passifs pris en charge. Le SFAS 141(R) exige que tous les coûts liés à l'acquisition et à la restructuration soient imputés aux résultats et que la contrepartie conditionnelle soit constatée à sa juste valeur à la date de l'acquisition. Certaines ententes relatives à la contrepartie conditionnelle se traduiront par des variations de la juste valeur, qui seront comptabilisées en résultat jusqu'au règlement final. La norme élimine les ajustements à l'écart d'acquisition pour tenir compte des variations des actifs d'impôts reportés et des positions fiscales incertaines après la période d'évaluation comptable de l'acquisition (limitée à un an à partir de la date de l'acquisition). Le SFAS 141(R) est appliqué prospectivement pour les acquisitions survenues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Le SFAS 141(R) a été appliqué prospectivement aux regroupements d'entreprises effectives à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et, par conséquent, son adoption n'a eu aucune incidence sur les montants présentés précédemment.

En avril 2009, le FASB a publié la Staff Position (le « FSP ») 141(R)-1, intitulé « Accounting for Assets Acquired and Liabilities Assumed in a Business Combination That Arise From Contingencies » (le « FSP 141(R)-1 »). Le FSP 141(R)-1 modifie et clarifie le SFAS 141(R) afin de régler les problèmes liés à l'application soulevés par les auteurs des états financiers, les vérificateurs et les membres de professions juridiques en ce qui concerne la constatation et l'évaluation initiales, l'évaluation et la comptabilisation subséquentes et la présentation de l'information sur les actifs et les passifs qui découlent d'éventualités présentes dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Le FSP 141(R)-1 exige qu'un acquéreur constate à la juste valeur, à la date de l'acquisition, un actif acquis ou un passif pris en charge découlant d'éventualités présentes dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si la juste valeur à la date de l'acquisition de cet actif ou de ce passif peut être déterminée au cours de la période d'évaluation. Si la juste valeur de l'éventualité à la date de l'acquisition ne peut être déterminée au cours de la période d'évaluation, un actif ou un passif doit être constaté à la date de l'acquisition si, selon l'information disponible avant la fin de la période d'évaluation, il est probable qu'un actif ait existé ou qu'un passif ait été engagé à la date de l'acquisition et que le montant de l'actif ou du passif peut être évalué de manière raisonnable. Si ces critères ne sont pas respectés à la date de l'acquisition selon l'information disponible durant la période d'évaluation, l'acquéreur ne doit pas constater d'actif ou de passif à la date de l'acquisition. Pour les périodes suivant la date de l'acquisition, l'acquéreur doit comptabiliser un actif ou un passif découlant d'une éventualité qui ne respecte pas les critères de comptabilisation à la date de l'acquisition selon les autres PCGR applicables, y compris le FASB No. 5, au besoin. Le FSP 141(R)-1 est appliqué prospectivement pour les acquisitions survenues à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Par conséquent, son adoption n'a eu aucune incidence sur les montants présentés précédemment.

### **Participations des actionnaires sans contrôle dans les états financiers consolidés**

En décembre 2007, le FASB a publié le Financial Accounting Standard No. 160, intitulé « Non-controlling Interests in Consolidated Financial Statements » (le « SFAS 160 »). Le SFAS 160 exige que les participations dans des filiales détenues par des parties autres que la société mère soient identifiées, nommées et présentées clairement dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres de la société mère. La norme exige aussi que le bénéfice net consolidé attribuable à la société mère et à la part des actionnaires sans contrôle soit clairement identifié et présenté dans l'état consolidé des résultats. Tant que la société mère conserve le contrôle, la norme exige que les changements à la participation de la société mère soient comptabilisés de la même manière qu'une opération sur capitaux propres. Lors de la déconsolidation d'une filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle qui a été conservée dans l'ancienne filiale est initialement évaluée à la juste valeur et le gain ou la perte à la déconsolidation est évalué au moyen de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle plutôt que de la valeur comptable de la participation conservée. Pour nous, le SFAS 160 est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et est appliqué prospectivement, à l'exception des exigences à l'égard de la présentation et de la communication d'informations, qui sont appliquées rétrospectivement pour toutes les périodes présentées. L'adoption anticipée est interdite. Nous avons reflété rétrospectivement les exigences à l'égard de la présentation et de la communication d'informations du SFAS 160 dans les états financiers et dans les résultats des exercices terminés en 2008 et en 2007 que nous avons déposés de nouveau, lesquels incluent un rapprochement des PCGR du Canada avec les PCGR des États-Unis.

### **Informations à fournir sur les instruments dérivés et les activités de couverture**

En mars 2008, le FASB a publié le Financial Accounting Standard No. 161, intitulé « Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities – an amendment of FASB Statement No. 133 » (le « SFAS 161 »). Le SFAS 161 modifie les obligations d'information sur les instruments dérivés et les activités de couverture. Les entités doivent fournir davantage d'informations sur a) comment et pourquoi l'entité utilise des instruments dérivés; b) comment les instruments dérivés et les éléments couverts connexes sont comptabilisés conformément au FASB Statement No. 133 et à ses interprétations; et c) l'incidence qu'ont les instruments dérivés et les éléments couverts connexes sur la situation financière, le rendement et les flux de trésorerie de l'entité. Le but du SFAS 161 est d'améliorer le cadre actuel de communication d'informations. Le SFAS 161 exige que l'entité définisse ses objectifs quant à l'utilisation des instruments dérivés en précisant le risque sous-jacent et la désignation comptable. L'entité doit aussi définir davantage ses objectifs quant à l'utilisation des instruments dérivés en précisant les risques qu'elle a l'intention de gérer. De plus, elle doit présenter la juste valeur des instruments dérivés ainsi que leurs gains et leurs pertes dans un tableau, de même que les caractéristiques incertaines liées au risque de crédit et leur incidence sur sa liquidité. Pour nous, le SFAS 161 est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'adoption du SFAS 161 n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

### **Durée de vie utile des actifs incorporels**

En avril 2008, le FASB a publié le FSP No. 142-3, intitulé « Determination of the Useful Life of Intangible Assets », qui modifie les facteurs qui devraient être pris en considération lors de l'élaboration des hypothèses à l'égard du renouvellement ou de la prolongation utilisées pour déterminer la durée de vie utile d'un actif incorporel constaté conformément au FASB Statement No. 142. L'objectif de cette norme est d'améliorer la concordance entre la durée de vie utile d'un actif incorporel comptabilisé et la période au cours de laquelle il génère les flux de trésorerie prévus qui sert à évaluer la juste valeur de l'actif. Par conséquent, les entités doivent fournir de l'information sur l'actif incorporel comptabilisé qui permet aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la mesure dans laquelle les flux de trésorerie futurs prévus associés à l'actif sont touchés par l'intention ou la capacité des entités de renouveler ou de proroger l'entente. Pour nous, le FSP No. 142-3 est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009. L'adoption du FSP No. 142-3 n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

### **Hiérarchie des principes comptables généralement reconnus**

En mai 2008, le Statement of Financial Accounting Standard No. 162, intitulé « The Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles » (le « SFAS 162 »), a été publié. Cet énoncé définit les sources des principes comptables et le cadre de sélection des principes à utiliser pour préparer les états financiers des entités non-gouvernementales présentés conformément aux PCGR des États-Unis. Le FASB prévoit que cette norme ne changera pas les pratiques actuelles. Le SFAS 162 entrera en vigueur 60 jours après que la Commission des valeurs mobilières approuve les modifications apportées par le Public Company Accounting Oversight Board à l'AU Section 411, intitulé « The Meaning of Present Fairly in Conformity with Generally Accepted Accounting Principles ». L'adoption du SFAS 162 n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

### **Événements postérieurs**

En mai 2009, le FASB a publié le Financial Accounting Standard No. 165, intitulé « Subsequent Events » (le « SFAS 165 »). Le SFAS 165 établit les normes générales pour la comptabilisation et la présentation d'informations concernant les événements qui se sont produits après la date du bilan mais avant que les états financiers ne soient publiés ou ne soient disponibles pour être publiés. L'énoncé exige de présenter de l'information sur la période durant laquelle les événements postérieurs ont été évalués et de donner la date à laquelle les états financiers ont été publiés ou étaient disponibles pour être publiés et établit les normes en matière d'informations à fournir qu'une entité doit suivre relativement aux événements ou aux opérations qui ont eu lieu après la date du bilan. Pour nous, le SFAS 165 est en vigueur depuis le 30 juin 2009. L'adoption du SFAS 165 n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

### **Détermination de la juste valeur**

En avril 2009, le FASB a publié le FSP 157-4, intitulé « Determining Fair Value when the Volume and Level of Activity for the Asset or Liability have Significantly Decreased and Identifying Transactions are not Orderly » (le « FSP 157-4 »). Le FSP 157-4 fournit des directives additionnelles pour estimer la juste valeur conformément au FASB Statement No. 157, intitulé « Fair Value Measurements », lorsque le volume et le niveau d'activité d'un actif ou d'un passif a diminué de façon importante. Le FSP 157-4 inclut aussi des directives pour déterminer les circonstances qui indiquent qu'une opération n'est pas volontaire. Le FSP 157-4 met l'accent sur le fait que même s'il y a eu une baisse importante du volume et du niveau d'activité d'un actif ou d'un passif, et sans égard aux techniques d'évaluation utilisées, l'objectif d'une évaluation de la juste valeur demeure inchangé. La juste valeur est le prix qui aurait été reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération volontaire (c'est-à-dire une opération qui n'est pas une liquidation forcée ni une vente au rabais) entre participants au marché monétaire à la date d'évaluation, dans des conditions de marché normales. Pour nous, le FSP 157-4 est en vigueur depuis le 30 juin 2009. L'adoption du FSP 157-4 n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

### **Comptabilisation et présentation des pertes de valeur durables**

En avril 2009, le FASB a publié les FSP 115-2 et 124-2, intitulés « Recognition and Presentation of Other-Than-Temporary Impairments » (les « FSP 115-2 et 124-2 »). Les FSP 115-2 et 124-2 traitent de l'analyse des pertes de valeur durables exigées en vertu des PCGR des États-Unis actuels pour déterminer si le détenteur d'un placement dans un titre de créance ou de capitaux propres pour lequel des variations de la juste valeur ne sont pas constatées régulièrement dans les résultats (par exemple, des titres classés comme détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente) devrait comptabiliser une perte dans les résultats lorsqu'un placement subit une perte de valeur. Un placement a subi une perte de valeur si sa juste valeur est moins élevée que son coût après amortissement.

Les FSP 115-2 et 124-2 modifient les directives relatives aux pertes de valeur durables des titres de créance définies par les PCGR des États-Unis afin de les rendre plus opérationnelles et pour améliorer la présentation et les informations à fournir à l'égard des pertes de valeur durables des titres de créance et de capitaux propres dans les états financiers. De plus, ces directives ne modifient pas les directives existantes relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des pertes de valeur durables des titres de capitaux propres. Pour nous, les FSP 115-2 et 124-2 sont en vigueur depuis le 30 juin 2009. L'adoption des FSP 115-2 et 124-2 n'a eu aucune incidence importante sur nos états financiers.

## Perspectives

(Tous les montants sont en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire.)

### Aperçu

La direction s'est engagée à mettre en œuvre ses stratégies d'amélioration et celles axées sur le marché dans le but d'accroître la valeur procurée à ses actionnaires de manière continue. L'objectif de la direction est l'amélioration continue, synonyme de croissance soutenue des produits et de gestion efficace des coûts. La pénétration de nouveaux marchés, l'élargissement de notre part des marchés existants et l'aménagement des décharges seront au cœur de nos préoccupations alors que nous serons à la recherche de moyens d'élargir nos activités, d'accroître notre clientèle sur les marchés stratégiques et d'accentuer l'internalisation. Notre dynamisme repose sur les éléments suivants : une croissance interne historique soutenue, la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques, une forte position concurrentielle, une solide clientèle liée par des contrats à long terme, un processus d'exploitation rigoureux, des besoins prévisibles en matière d'investissements de remplacement et des flux de trésorerie stables. Nous demeurons déterminés à continuer de gérer activement ces forces.

### Stratégie

*Accroître la densité de la collecte.* Nous cherchons à concurrencer dans des marchés urbains à haute densité qui nous offrent l'occasion d'améliorer notre situation sur les marchés. Notre capacité d'accroître de façon stratégique la densité de la collecte dans un marché donné améliore notre flexibilité pour appliquer des stratégies de croissance interne, pour générer des flux de trésorerie et pour augmenter nos marges grâce à l'intégration verticale. En outre, l'augmentation des produits horaires tout en conservant des frais fixes donne lieu à un effet de levier d'exploitation dans notre modèle de gestion. Nous continuerons de nous concentrer sur les marchés actuels qui soutiennent notre stratégie de marché tout en cherchant sur de nouveaux marchés des occasions de mettre en application notre stratégie d'exploitation.

*Optimiser notre portefeuille d'actifs pour améliorer le taux de rendement du capital investi.* Nous cherchons à équilibrer la composition de nos actifs au sein de nos secteurs et de nos régions d'exploitation en vue de mettre en application nos stratégies de productivité des actifs. En optimisant nos actifs de collecte et de mise en décharge en fonction d'un groupe de clients commerciaux, industriels et résidentiels, nous croyons pouvoir augmenter le taux de rendement du capital investi. Notre portefeuille d'actifs au Canada a généré un BAIIA<sup>(A)</sup> élevé de façon constante au cours des cinq dernières années. Nous continuons de mettre en application différentes stratégies visant à ajuster notre portefeuille d'actifs pour améliorer les marges de nos activités aux États-Unis. Par exemple, l'empreinte de nos actifs dans notre secteur du nord-est des États-Unis comporte une proportion d'activités liées aux décharges plus élevée que ce que nous jugeons optimal. Par conséquent, nous prévoyons acquérir des actifs de collecte pour accroître la densité de la collecte et optimiser les stratégies à l'égard des prix et des volumes grâce à nos actifs de collecte dans ce secteur.

*Stimuler la croissance interne.* Nous cherchons à tirer parti de notre solide situation sur le marché et de notre solide profil d'actif pour stimuler la croissance interne. Grâce à des efforts de prospection systématiques, nous cherchons à augmenter les volumes de collecte contractuels dans les marchés sur lesquels nous sommes présents. Plus particulièrement, nos efforts sont axés sur l'obtention de nouveaux contrats auprès de clients commerciaux, industriels et résidentiels dans des marchés que nous pouvons intégrer dans nos activités existantes. En augmentant la densité de nos itinéraires de collecte, nous pouvons accroître l'internalisation et les marges de nos activités existantes. En outre, nous prévoyons appliquer différentes stratégies de tarification, si nécessaire, pour réaliser la valeur de notre offre de service.

*Accroître l'internalisation.* Nous cherchons à accroître l'internalisation dans les marchés sur lesquels nous sommes présents en contrôlant les flux de déchets, de la collecte jusqu'à la mise en décharge. L'internalisation nous permet d'assurer un meilleur contrôle des coûts en nous évitant d'avoir à payer à des tiers des redevances de déversement pour l'utilisation de leurs décharges et permet une plus grande utilisation des actifs nécessaires à nos activités. Nous sommes d'avis que l'intégration verticale est essentielle pour conserver un accès à une décharge ou à d'autres installations liées aux décharges selon des modalités favorables et pour maintenir un approvisionnement stable en déchets nécessaire à l'exploitation rentable de ces installations. Nous cherchons à augmenter la densité des itinéraires de collecte et à acquérir des actifs qui permettront d'augmenter les occasions d'intégration verticale dans des marchés qui peuvent soutenir nos objectifs d'internalisation.

*Réaliser des acquisitions pour améliorer nos stratégies.* Nous utilisons une méthode disciplinée d'évaluation des acquisitions stratégiques. Nous avons l'intention de réaliser des acquisitions qui soutiendront notre stratégie de marché et qui fourniront un apport aux flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>, avant la prise en compte des synergies. Nos efforts d'acquisition sont axés sur les marchés qui, à notre avis, amélioreront nos activités existantes ou fourniront des occasions de croissance importantes. Nous sommes d'avis que notre équipe de direction chevronnée, notre stratégie d'exploitation décentralisée, notre santé financière et notre taille font de nous un acheteur intéressant pour nos cibles d'acquisition.

### **Activités**

Notre objectif est de transférer à nos clients les surcharges liées au carburant et aux marchandises et les coûts environnementaux, y compris les frais d'élimination des déchets imposés par le gouvernement, en vue d'éliminer les variations des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie. Cependant, certains services et certains contrats rendent difficile le recouvrement des variations des prix du carburant et des marchandises. Par conséquent, pour faciliter l'élimination des variations des frais, nous pourrions conclure des ententes de couverture des prix du carburant et des marchandises. Les lecteurs sont priés de noter que la hausse du prix du carburant, des coûts environnementaux et des frais d'élimination de déchets imposés par le gouvernement donne lieu à une hausse des produits et, toutes choses étant égales par ailleurs, entraîne une diminution de notre marge brute d'exploitation (définie comme les produits moins les charges d'exploitation, divisés par les produits).

Des volumes importants de déchets ont été déposés dans les décharges, et ces volumes pourraient ne pas se maintenir.

La direction travaille actuellement à la prolongation de divers permis à mesure que l'échéance des permis visant certaines décharges approche.

Les soumissions en vue d'obtenir des contrats résidentiels et des contrats gouvernementaux pourraient donner lieu à d'importantes dépenses en immobilisations et nous obliger à puiser dans nos facilités de crédit à long terme. Le BAIIA<sup>(A)</sup> découlant de l'obtention de nouveaux contrats se concrétisera dans les prochaines périodes.

### **Autres**

#### *Imposition*

Parallèlement à la réalisation de la conversion de la société, d'une fiducie de revenu à une société par actions, les effets intersociétés existant dans la structure préalable ont de fait été remboursés ou capitalisés. Par conséquent, les intérêts débiteurs intersociétés pris en charge par les filiales de la société ne peuvent plus être utilisés comme abris fiscaux pour le revenu assujéti à l'impôt, une fois la conversion effectuée. Lorsque nous utiliserons le montant disponible en vertu de l'abri fiscal que nous procure le report en avant de nos pertes, notre charge d'impôts s'en trouvera augmentée.

#### *Financement de la croissance stratégique*

Un de nos principaux objectifs à long terme consiste à favoriser la croissance interne de l'entreprise, de même que la croissance au moyen d'acquisitions stratégiques. La croissance au moyen d'acquisitions stratégiques est tributaire de notre capacité constante à avoir accès aux capitaux d'emprunt et aux capitaux propres sur les marchés financiers. Toute restriction aura une incidence sur notre croissance au moyen d'acquisitions stratégiques.

#### *Retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère*

Le cas échéant, les retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère sont imputées à la charge d'impôts exigibles dans les états consolidés des résultats et du résultat étendu de la société. De plus, une hausse des dividendes versés ou la diminution de la capacité d'IESI de rembourser du capital entraînera un accroissement des retenues d'impôt à la source sur les revenus de source étrangère de la société.

#### *Optimisation des pertes fiscales et efficacité fiscale de la structure*

La direction étudie périodiquement sa structure organisationnelle en vue de favoriser l'efficacité fiscale et d'optimiser l'utilisation des pertes fiscales au sein de la structure. Nous prévoyons engager des frais de restructuration supplémentaires à cet égard.

### *Amortissement*

Jusqu'au 31 décembre 2008, nous avons comptabilisé nos acquisitions selon la méthode de l'acquisition. Conformément à cette méthode, nous devons constater la juste valeur de tous les actifs acquis et des passifs pris en charge et constater tous les actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. Au moment de l'acquisition, les ajustements à la juste valeur augmentaient habituellement la valeur comptable des immobilisations et des actifs liés aux décharges, ce qui donnait lieu, en général, à l'attribution d'une tranche du prix d'achat aux actifs incorporels identifiés. Ainsi, l'amortissement des immobilisations, des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels comprend non seulement l'amortissement du coût initial, mais également l'amortissement des ajustements à la juste valeur constatés au moment de l'acquisition. Bien que nous ayons connu une croissance interne, une partie importante de cette croissance a été réalisée au moyen d'acquisitions. Par conséquent, l'amortissement comprend d'importants ajustements à la juste valeur. Les plus importants ajustements à la juste valeur que nous avons enregistrés sont liés à la création de notre société préexistante, à notre premier appel public à l'épargne, ainsi qu'aux acquisitions d'IESI, de la décharge Ridge et de Winters Bros. En raison de la difficulté d'isoler chaque ajustement à la juste valeur lié à chacune des acquisitions que nous avons conclues, les montants présentés ci-après illustrent l'incidence des ajustements à la juste valeur sur l'amortissement au 31 décembre 2008 : les ajustements à la juste valeur des actifs liés aux décharges et des actifs incorporels constatés lors de notre premier appel public à l'épargne ont compté pour environ 21 300 \$, ou 11,9 %, de l'amortissement total en 2008, et les ajustements à la juste valeur des immobilisations et des actifs liés aux décharges constatés lors de l'acquisition d'IESI ont compté pour environ 20 000 \$, ou 11,2 %, de l'amortissement total en 2008. Les ajustements à la juste valeur sont constatés au titre de l'amortissement sur la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Pour les actifs liés aux décharges, les ajustements à la juste valeur sont amortis sur la durée de vie utile permise ou réputée permise des décharges. Étant donné que nous poursuivons notre croissance au moyen d'acquisitions, l'amortissement continuera d'augmenter. Cette augmentation sera partiellement contrebalancée par la baisse découlant des ajustements à la juste valeur entièrement amortis.

## **Questions environnementales**

### **Législation et réglementation gouvernementales**

Nous sommes assujettis à un cadre législatif et réglementaire très élaboré qui peut limiter nos activités ou accroître nos charges d'exploitation.

Notre matériel, nos installations et nos activités sont assujettis à un vaste éventail de lois et de règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux en constante évolution ayant trait à la protection de l'environnement, à la santé et la sécurité, à la formation, à l'utilisation des sols, au transport et à des questions connexes. Ceux-ci incluent notamment les lois et les règlements régissant l'utilisation, le traitement, le transport, l'entreposage et l'élimination des déchets et des matières, la qualité de l'air, la qualité de l'eau, les méthodes de traitement des déchets autorisées ou prescrites et l'élimination de la contamination associée au rejet de substances dangereuses. Par ailleurs, les autorités fédérales, provinciales, étatiques et locales pourraient modifier les droits qu'elles accordent aux sociétés de gestion des déchets, et les limites qu'elles leur imposent, et ces changements pourraient limiter nos activités et notre croissance.

Le respect des exigences réglementaires est coûteux. Nous pourrions être tenus d'améliorer, de compléter ou de remplacer notre matériel et nos installations et de modifier nos activités de décharge et, si nous sommes incapables de respecter les exigences réglementaires applicables, nous pourrions être tenus de fermer des décharges. Nous pourrions ne pas être en mesure de compenser les coûts engagés pour nous conformer à ces exigences. Par ailleurs, les modifications réglementaires environnementales ou l'incapacité d'obtenir des prolongations de la durée de vie d'une décharge pourraient accroître les charges à payer ou accélérer leur paiement ou celui des dépenses liées à la fermeture et à la surveillance d'après-fermeture d'installations et nous obliger à dépenser des sommes en plus de celles qui sont actuellement engagées.

Une abondante réglementation régit la conception, l'exploitation et la fermeture des décharges. Par exemple, en octobre 1991, l'Environmental Protection Agency des États-Unis (l'« EPA ») a établi des exigences fédérales minimales pour les décharges de déchets solides, en application du sous-titre D de la loi fédérale des États-Unis intitulée Resource Conservation and Recovery Act of 1976, dans sa version modifiée. Si nous ne respectons pas les règlements du sous-titre D, nous pourrions être tenus d'enquêter ou d'apporter des mesures correctives, de suspendre des activités ou de fermer une décharge temporairement ou en permanence, ou de payer des amendes. Qui plus est, si les organismes de réglementation ne font pas appliquer les règlements du sous-titre D de manière vigoureuse ou systématique, les concurrents dont les installations ne respectent pas les règlements relatifs au sous-titre D ou les règlements équivalents adoptés par les États pourraient bénéficier d'un avantage sur nous. Toute obligation financière nous incombant en cas de non-respect des règlements du sous-titre D pourrait nuire à nos activités et à nos résultats.

Certaines de nos activités d'élimination des déchets nécessitent des déplacements entre des États, des provinces et des comtés ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis. À l'avenir, nos activités de collecte, de transfert et de décharge pourraient être touchées par la législation fédérale américaine proposée sur les expéditions de déchets inter-États. Une telle législation fédérale pourrait empêcher ou limiter l'élimination des déchets à l'extérieur de l'État d'origine (notamment en provenance du Canada) et pourrait exiger que les États, dans certaines circonstances, réduisent la quantité de déchets exportés vers d'autres États. L'adoption de cette législation ou d'une législation semblable dans des États où nous exploitons notamment des décharges recevant une part importante de déchets provenant d'autres États pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation. De plus, nous estimons que plusieurs États ont proposé ou ont envisagé d'adopter des législations régissant le transport inter-États et l'élimination de déchets dans les décharges des États.

Certaines activités de collecte, de transfert et de décharge pourraient également être touchées par la législation sur le contrôle des transferts de déchets. Certains États et gouvernements locaux pourraient adopter des lois ou des ordonnances visant à assurer l'acheminement des déchets produits dans leur territoire vers une installation d'élimination ou de traitement déterminée. Si cette législation ou une législation semblable était adoptée, des États ou des gouvernements locaux pourraient limiter ou empêcher l'élimination ou le traitement de déchets dans les stations de transfert ou les décharges ou dans les décharges de tiers que nous utilisons.

En 1996, le Conseil de la Ville de New York a adopté le règlement municipal 42, qui interdit la collecte, l'élimination ou le transfert de déchets commerciaux et industriels à quiconque ne détient pas un permis délivré par la Business Integrity Commission de la Ville de New York, anciennement la Trade Waste Commission (la « Business Integrity Commission »), et qui oblige les titulaires de licence à obtenir l'autorisation de la Business Integrity Commission pour tout projet d'acquisition ou de regroupement d'entreprises dans la Ville de New York. L'imposition d'un examen par la Business Integrity Commission pourrait retarder nos acquisitions dans la Ville de New York et, de ce fait, limiter notre capacité d'élargir nos activités dans cette région.

De temps à autre, les autorités provinciales, étatiques et locales examinent aux fins d'adoption et adoptent parfois des lois ou des règlements imposant des redevances ou d'autres frais sur l'élimination des déchets dans les décharges. Si des redevances supplémentaires étaient imposées dans des États où nous exerçons nos activités et que nous n'étions pas en mesure de faire payer ces redevances par nos clients, cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats d'exploitation.

Nous devons respecter les exigences de la législation fédérale, provinciale et étatique en matière de santé et de sécurité des travailleurs. Ces exigences peuvent être rigoureuses et, au Canada, elles prévoient que quiconque dirige l'accomplissement d'un travail ou l'exécution d'une tâche (ou est habilité à le faire) doit prendre les mesures voulues pour éviter qu'il n'en résulte des blessures corporelles. Le non-respect de ces exigences pourrait donner lieu à une procédure criminelle ou quasi criminelle et à des pénalités connexes.

Les incidences sur les activités et la situation financière abordées ci-dessus qui sont liées au respect des lois, de la réglementation et de leurs modifications auxquelles nous sommes assujettis pourraient nous obliger à faire des dépenses importantes ou à modifier la façon dont nous exerçons nos activités, et pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

## **Réglementation et litiges environnementaux**

Nous pourrions faire l'objet de poursuites en cas de non-respect des lois environnementales, ainsi que de poursuites au civil de la part de personnes alléguant avoir subi un préjudice en conséquence de la contamination, d'odeurs et d'autres émissions dans l'environnement ainsi que d'autres questions environnementales (notamment les actes ou omissions de ses prédécesseurs) dont l'entreprise pourrait être tenue responsable. Nos permis d'exploitation pourraient également faire l'objet de contestations devant les tribunaux.

Les sociétés de gestion de déchets solides sont souvent soumises au contrôle étroit des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, ainsi qu'à la surveillance serrée de simples citoyens, et elles pourraient faire l'objet de poursuites administratives ou juridiques, notamment des poursuites en ce qui a trait au respect des lois environnementales et des lois municipales sur l'utilisation du sol.

En général, les lois environnementales autorisent les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux, étatiques ou locaux en matière d'environnement et les procureurs généraux (et, dans certains cas, de simples citoyens) à intenter des poursuites administratives ou judiciaires pour infraction aux lois environnementales ou à annuler ou à refuser le renouvellement d'un permis. Les sanctions pour de telles violations pourraient inclure, entre autres, les sanctions pécuniaires civiles ou criminelles, les peines d'emprisonnement, la suspension ou la révocation du permis et les injonctions. Ces organismes et les procureurs généraux pourraient également tenter de révoquer ou de refuser le renouvellement de notre permis d'exploitation, de nos franchises ou de nos licences pour violation réelle ou présumée des lois ou de la réglementation environnementales. Dans certaines circonstances, les citoyens sont également autorisés à intenter des actions en justice pour faire appliquer les lois, la réglementation ou les permis sur le plan de l'environnement dans le cadre desquels nous exerçons nos activités et à faire imposer des amendes. Les propriétaires fonciers environnants ou des collectivités pourraient également faire valoir leurs droits au titre de dommages à l'environnement, d'un préjudice personnel ou de dommages matériels relatifs à nos activités.

Nous avons reçu à l'occasion et pourrions recevoir dans le cours normal de nos activités des contraventions ou des avis des autorités gouvernementales alléguant que nos activités ne sont pas conformes à nos permis ou à des lois ou des règlements sur l'environnement ou sur l'utilisation des sols. Nous nous efforçons généralement de collaborer avec les autorités compétentes et les citoyens afin de résoudre les problèmes soulevés par ces contraventions ou avis. Cependant, nous pourrions ne pas toujours parvenir à résoudre ces questions sans recourir aux actions en justice ou à d'autres procédures formelles. Toute issue défavorable de ces actions en justice, qu'elles soient officielles ou non, pourrait entraîner une publicité négative, réduire la demande pour nos services et avoir une incidence défavorable sur nos produits d'exploitation. Un jugement important à notre encontre, la perte d'un permis important ou d'une licence importante ou l'imposition d'une amende élevée pourraient également avoir une incidence défavorable sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Le respect des exigences en matière de gestion des gaz de décharge aux termes de la Clean Air Act of 1970, dans sa version modifiée, pourrait un jour nécessiter l'installation d'un équipement dispendieux et entraîner des frais d'exploitation et d'entretien supplémentaires.

## **Contamination de l'environnement**

Nous pourrions être tenus responsables de la contamination de l'environnement relativement à nos installations actuelles et antérieures et à des installations de tiers. Nous pourrions également faire l'objet de publicité négative si nous étions reconnus comme la source d'une contamination environnementale potentielle.

Nous pourrions être tenus responsables envers les gouvernements fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes si des substances dangereuses (ou d'autres substances assujetties à une réglementation ou potentiellement dangereuses) contaminent ou ont contaminé nos propriétés, notamment le sol ou l'eau sous nos propriétés, ou si ces substances provenant de nos propriétés contaminent ou ont contaminé les propriétés de tiers. Nous pourrions également être tenus responsables de ce type de contamination même si celle-ci ne résulte pas de nos activités ou s'est produite avant que nous ne soyons devenus propriétaires de ces propriétés ou ne les ayons exploitées. Nous pourrions également être tenus responsables de la contamination de l'environnement dans des propriétés où nous avons transporté de telles substances ou avons fait transporter, traiter ou éliminer de telles substances. Certaines lois environnementales imposent une responsabilité solidaire stricte pour ce qui est de la contamination de l'environnement, ce qui veut dire que nous pourrions avoir à payer tous les dommages-intérêts recouvrables, même si nous n'avons pas provoqué ni autorisé les circonstances ayant donné lieu aux dommages-intérêts. Qui plus est, bon nombre de substances sont qualifiées de « dangereuses » aux termes de diverses lois environnementales et leur présence, même en quantité infime, pourrait entraîner une responsabilité importante. Même si nous pourrions réclamer à des tiers une contribution à ces dépenses, nous pourrions ne pas être en mesure d'identifier les autres responsables et de les contraindre à contribuer à ces dépenses, ou ces personnes pourraient être insolvables ou ne pas avoir les moyens de faire une contribution. L'éventualité que nous soyons tenus responsables et que nous ne parvenions pas à trouver les tiers que nous pourrions contraindre à contribuer à nos dépenses et qui ont les moyens financiers de le faire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En outre, nous avons déjà acquis et pourrions encore acquérir des entreprises susceptibles d'avoir manipulé et entreposé, ou qui manipuleront ou entreposeront, dans leurs installations des substances dangereuses, comme des produits pétroliers. Ces entreprises pourraient avoir libéré des substances dans le sol ou les eaux souterraines. Elles pourraient également avoir transporté ou éliminé des substances ou avoir fait transporter, éliminer ou traiter des substances dans d'autres installations, où des substances ont été déversées dans le sol ou les eaux souterraines. Selon la nature de l'acquisition de ces entreprises et d'autres facteurs, nous pourrions être tenus responsables du coût de nettoyage de toute contamination et d'autres dommages dont les entreprises acquises sont responsables. Les engagements d'indemnisation et les garanties que nous avons obtenus ou obtenons dans le cadre de l'acquisition de ces entreprises pourraient ne pas suffire à couvrir ces sommes en raison des limites imposées quant à la portée, au montant ou à la durée de ces engagements et garanties ou des contraintes financières de la personne qui a signé ou qui signe ces engagements ou garanties, ou pour d'autres motifs. De plus, l'assurance existante ne couvre pas les charges liées à certains sinistres environnementaux qui pourraient avoir existé avant l'ajout de la couverture.

Nous pourrions faire l'objet d'actions en justice de la part des autorités gouvernementales ou de tiers relativement à la contamination de l'environnement ou aux décharges. Toute responsabilité importante associée à la contamination de l'environnement, que ce soit envers des organismes de réglementation fédéraux, provinciaux ou étatiques ou d'autres personnes, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

La décharge Tantalio, décharge inactive située à la décharge Seneca Meadows, a été déclarée par l'État de New York « site d'élimination inactif de déchets dangereux ». Au deuxième trimestre de 2009, le Department of Environmental Conservation (le « DEC ») a reclassé le site, déclarant qu'il ne représentait plus une menace importante pour la santé publique ou pour l'environnement. Le reclassement fait suite aux activités de restauration récemment terminées.

## Définitions du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles

<sup>(A)</sup> Tout renvoi à l'expression « BAIIA » dans le rapport de gestion désigne le bénéfice avant les charges d'exploitation et les frais de vente, généraux et administratifs dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu. Le BAIIA exclut certains ou l'ensemble des éléments suivants : l'« amortissement », les « intérêts sur la dette à long terme », les « frais de financement », « le gain net ou la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges », « le gain net ou la perte nette de change », « le gain net ou la perte nette sur les instruments financiers », les « coûts liés à la conversion », les « autres charges » et les « impôts sur les bénéfices ». Le BAIIA est une expression que nous utilisons qui n'a pas de signification normalisée établie en vertu des PCGR des États-Unis. Il est donc peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures analogues utilisées par d'autres émetteurs. Le BAIIA est une mesure de notre rentabilité et, par définition, exclut certains éléments, comme il est mentionné ci-dessus. Nous considérons ces éléments soit comme des charges sans incidence sur la trésorerie (dans le cas de l'amortissement, du gain net ou de la perte nette sur les instruments financiers, du gain net ou de la perte nette de change et des impôts reportés), soit comme des charges hors exploitation (dans le cas des intérêts sur la dette à long terme, du gain net ou de la perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges, des coûts liés à la conversion, d'autres charges et des impôts exigibles). Pour nous, le conseil d'administration et nos prêteurs, le BAIIA est une mesure financière et d'exploitation pratique servant de base pour calculer les flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>. Les raisons sous-jacentes à l'exclusion de chacun des postes sont les suivantes :

*Amortissement* – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, l'amortissement n'a aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>.

*Intérêts sur la dette à long terme* – Les intérêts sur la dette à long terme sont fonction de notre ratio emprunts/capitaux propres ainsi que des taux d'intérêt; ainsi, ils reflètent nos activités de trésorerie et de financement et représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

*Gain net ou perte nette à la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges* – Le produit de la cession d'immobilisations et d'actifs liés aux décharges est soit réinvesti dans des immobilisations ou des actifs liés aux décharges supplémentaires ou de remplacement, soit utilisé pour rembourser nos emprunts aux termes de la facilité de crédit renouvelable.

*Gain net ou perte nette de change* – À titre de poste hors trésorerie, les gains ou les pertes de change n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>.

*Gain net ou perte nette sur les instruments financiers* – À titre de poste sans incidence sur la trésorerie, les gains ou les pertes sur les instruments financiers n'ont aucune incidence sur les flux de trésorerie disponibles<sup>(B)</sup>.

*Coûts liés à la conversion* – Les coûts liés à la conversion représentent les honoraires professionnels engagés dans le cadre de la conversion du Fonds d'une fiducie de revenu en une société par actions et de son éventuelle liquidation. Les coûts liés à la conversion représentent une catégorie de charges différente de celles que comprend le BAIIA.

*Autres charges* – Les autres charges représentent généralement les sommes versées à certains membres de la direction de sociétés que nous avons acquises, lorsque nous avons maintenu ces membres en fonction après l'acquisition. Ces charges ne sont pas considérées comme une charge représentative de la continuité de l'exploitation. En conséquence, les autres charges représentent une catégorie de charges différente de la catégorie de charges que comprend le BAIIA.

*Impôts sur les bénéfices* – Les impôts sur les bénéfices sont fonction des lois fiscales et des taux d'imposition, et ils dépendent de facteurs qui ne sont pas liés à nos activités quotidiennes.

Le BAIIA ne devrait pas être interprété comme une mesure du bénéfice ou des flux de trésorerie. Les éléments de rapprochement du BAIIA et du bénéfice net sont détaillés dans l'état consolidé des résultats et du résultat étendu, du poste « Bénéfice d'exploitation avant l'amortissement » jusqu'au poste « Bénéfice net ».

<sup>(B)</sup> Nous avons adopté une mesure appelée « flux de trésorerie disponibles », en plus du bénéfice net (de la perte nette), comme mesure du rendement d'exploitation. Le terme « flux de trésorerie disponibles » n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR des États-Unis, et cette mesure est préparée avant que les dividendes et les distributions ne soient déclarés; il est donc peu probable qu'il puisse se comparer à des mesures semblables établies par d'autres émetteurs. Cette mesure non définie par les PCGR est présentée dans le but de rendre notre présentation d'information conforme à celle des autres sociétés du secteur des déchets cotées en bourse aux États-Unis, d'évaluer nos principales sources de flux de trésorerie et notre utilisation de ceux-ci ainsi que d'évaluer notre capacité de respecter notre politique en matière de dividendes. Toute référence à l'expression « flux de trésorerie disponibles » dans ce rapport de gestion a le sens donné dans cette note.